



First Session
Thirty-seventh Parliament, 2001

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Energy, the Environment and Natural Resources

Chair:
The Honourable NICHOLAS W. TAYLOR

Thursday, June 14, 2001

Issue No. 12

First meeting on:
Bill S-18, An Act to Amend the Food and
Drugs Act (clean drinking water)

INCLUDING:
THE SIXTH REPORT AND
THE SEVENTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Nuclear Reactor Safety — Budgets)

WITNESS:
(See back cover)

Première session de la
trente-septième législature, 2001

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de l'*

Énergie, de l'environnement et des ressources naturelles

Président:
L'honorable NICHOLAS W. TAYLOR

Le jeudi 14 juin 2001

Fascicule n° 12

Première réunion concernant:
Le projet de loi S-18, Loi modifiant la Loi sur les
aliments et drogues (eau potable saine)

Y COMPRIS :
LE SIXIÈME RAPPORT ET
LE SEPTIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Sécurité des réacteurs nucléaires — Budgets)

TÉMOIN:
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
ENERGY, THE ENVIRONMENT AND NATURAL
RESOURCES

The Honourable Nicholas W. Taylor, *Chair*

The Honourable Mira Spivak, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Adams	Eyton
Banks	Finnerty
Buchanan, P.C.	Kelleher, P.C.
* Carstairs, P.C.	Kenny
(or Robichaud, P.C.)	* Lynch-Staunton
Christensen	(or Kinsella)
Cochrane	Sibbeston

* *Ex Officio Members*

(Quorum 4)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES
RESSOURCES NATURELLES

Président: L'honorable Nicholas W. Taylor

Vice-présidente: L'honorable Mira Spivak

et

Les honorables sénateurs:

Adams	Eyton
Banks	Finnerty
Buchanan, c.p.	Kelleher, c.p.
* Carstairs, c.p.	Kenny
(ou Robichaud, c.p.)	* Lynch-Staunton
Christensen	(ou Kinsella)
Cochrane	Sibbeston

* *Membres d'office*

(Quorum 4)

ORDER OF REFERENCE

Extract of the *Journals of the Senate*, Thursday, May 10, 2001:

The Honourable Senator Grafstein moved, seconded by the Honourable Senator Kroft:

That Bill S-18, An Act to Amend the Food and Drugs Act (clean drinking water), which was referred to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, be withdrawn from the said Committee and referred to the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 10 mai 2001:

L'honorable sénateur Grafstein propose, appuyé par l'honorable sénateur Kroft:

Que le projet de loi S-18, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (eau potable saine), qui a été renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, soit retiré dudit Comité et renvoyé au Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Thursday, June 14, 2001

(23)

[English]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment, and Natural Resources met at 9:32 a.m. this day, in Room 705 Victoria Building, the Chair, the Honourable Nicholas W. Taylor, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Adams, Banks, Christensen, Cochrane, Finnerty, Kelleher, P.C., Kenny, Sibbeston, Spivak and Taylor (10).

Other senator present: The Honourable Senator Watt (1).

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Lynne Myers, Research Officer.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on May 10, 2001, the committee proceeded to study Bill S-18 (*see Issue No. 11, Tuesday, June 5, 2001 and Thursday, June 7, 2001 for full text of the Order of Reference*).

WITNESS:

The Honourable Senator Jerahmiel S. Grafstein.

The witness made a presentation and answered questions.

At 10:45 a.m., It was agreed — That the committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le jeudi 14 juin 2001

(23)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 9 h 32, dans la pièce 705 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Nicholas W. Taylor (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Adams, Banks, Christensen, Cochrane, Finnerty, Kelleher, c.p., Kenny, Sibbeston, Spivak et Taylor (10).

Autre sénateur présent: L'honorable sénateur Watt (1).

Également présente: De la Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement: Lynne Myers, attachée de recherche.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le 10 mai 2001, le comité examine le projet de loi S-18. (*L'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 11 du mardi 5 juin 2001 et du jeudi 7 juin 2001.*)

TÉMOIN:

L'honorable sénateur Jerahmiel S. Grafstein.

Le témoin fait une déclaration et répond aux questions.

À 10 h 45, il est convenu — De suspendre les travaux du comité jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

Le greffier du comité,

Michel Patrice

Clerk of the Committee

REPORTS OF THE COMMITTEE

Monday, June 11, 2001

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources has the honour to table its

SIXTH REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate on March 1st 2001, to examine such issues as may arise from time to time relating to energy, the environment and natural resources, including the continuation and completion of the study on Nuclear Reactor Safety, now tables its interim report on Nuclear Reactor Safety, which is appended to this report.

Respectfully submitted,

(Text of the Report appears after the Evidence.)

Tuesday, June 12, 2001

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources has the honour to present its

SEVENTH REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate on March 1st, 2001, to examine such issues as may arise from time to time relating to energy, the environment and natural resources, respectfully requests, that it be empowered to travel outside Canada for the purpose of such study.

Pursuant to section 2:07 of the Procedural Guidelines for the Financial Operation of Senate Committees, the budget application submitted was printed in the Journals of the Senate of March 29, 2001. On April 3, 2001, the Senate approved the release of \$162 820 to the Committee. The report of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration recommending the release of additional funds is appended to this report.

Respectfully submitted,

Le président,

NICHOLAS W. TAYLOR

Chair

RAPPORTS DU COMITÉ

Le lundi 11 juin 2001

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles a l'honneur de déposer son

SIXIÈME RAPPORT

Votre Comité, qui a été autorisé par le Sénat le 1^{er} mars 2001, à étudier les questions qui pourraient survenir occasionnellement se rapportant à l'énergie, à l'environnement et aux ressources naturelles en général, notamment l'étude sur la sécurité des réacteurs nucléaires, dépose maintenant son rapport provisoire sur la sécurité des réacteurs nucléaires, qui est annexé au présent rapport.

Respectueusement soumis,

(Le texte du rapport paraît à la suite des témoignages.)

Le mardi 12 juin 2001

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles a l'honneur de présenter son

SEPTIÈME RAPPORT

Votre Comité, autorisé par le Sénat le 1^{er} mars 2001 à étudier les questions qui pourraient survenir occasionnellement se rapportant à l'énergie, à l'environnement et aux ressources naturelles, demande respectueusement, à pouvoir se déplacer à l'extérieur du Canada aux fins de ces travaux.

Conformément à l'article 2:07 des Directives régissant le financement des comités du Sénat, la demande de budget présentée a été imprimée dans les journaux du Sénat le 29 mars 2001. Le 3 avril 2001, le Sénat a approuvé un déblocage de fonds de 162 820\$. Le rapport du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration recommandant un déblocage additionnel de fonds est annexé au présent rapport.

Respectueusement soumis,

APPENDIX (B) TO THE REPORT

Tuesday, June 12, 2001

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has examined the budget presented to it by the Chair of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment, and Natural Resources for the proposed expenditures of the said Committee with respect to its study of issues as may arise from time to time relating to energy, the environment and natural resources and for its examination and consideration of such bills, subject-matters of bills and estimates as are referred to it. The Committee recommends the release of the following additional funds:

Professional and Other Services	\$ 17,050
Transportation and Communications	\$106,450
All Other Expenditures	<u>\$ 1,500</u>
TOTAL	\$ 125,000

Respectfully submitted,

ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le mardi 12 juin 2001

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a examiné le budget qui lui a été présenté par le président du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, concernant les dépenses projetées dudit Comité pour son étude sur les questions qui pourraient survenir occasionnellement se rapportant à l'énergie, à l'environnement et aux ressources naturelles et ainsi que l'examen et l'analyse des projets de loi et du contenu de ces derniers et des budgets qui lui sont soumis. Le Comité recommande le déblocage des fonds supplémentaires suivants:

Services professionnels et autres	17 050 \$
Transports et communications	106 450 \$
Autres dépenses	<u>\$1 500 \$</u>
TOTAL	125 000 \$

Respectueusement soumis,

Le président,

RICHARD KROFT

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, June 14, 2001

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, to which was referred Bill S-18, to amend the Food and Drugs Act (clean drinking water), met this day at 9:32 a.m. to give consideration to the bill.

Senator Nicholas W. Taylor (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: Honourable senators, we are meeting today to gather information on Bill S-18, a bill introduced in the Senate by Honourable Senator Jerahmiel Grafstein. He is the sponsor of the bill. Senator Grafstein will be with us this morning to present his ideas on the water bill and on how the committee should go about its study.

While the idea for this bill might have been embryonic in your thought processes at the time, Senator Grafstein, on March 22, 2001, we met with Jennifer Moore, the Director General of Ecosystems and Environmental Resources Directorate, Environmental Conservation Service, and Mr. John Cooper, Director, National Water Issues, Ecosystems and Environmental Resources Directorate. We cross-examined them thoroughly on the federal-provincial relationship. I would suggest, because it is on the Web, you might take a look at it their evidence.

Please proceed with your presentation.

Hon. Jerahmiel S. Grafstein: I have read that evidence, Mr. Chairman.

Honourable senators, thank very much for arranging this meeting so late in the term and so early in the morning. I appreciate your interest.

What is Parliament to do when confronted with a clear and present danger to public health due to the deteriorating state of our community drinking water in every region across the country? As I have said before to the Senate, the sorry saga of Walkerton that erupted over a year ago, and is still bubbling in the Ontario legislature, was only one wake-up call.

In the last year, reports that I have gathered estimate that 357 out of 645 Ontario drinking systems failed to meet even provincial standards. In Quebec, over 90 drinking systems have boil water advisories on a regular basis. In Newfoundland, 188 — or 25 per cent — of Newfoundland's water systems have received boil water advisories. Some people have lived with boiled water practically all their lives in some communities in Newfoundland.

Some 171 Aboriginal water systems — one out of five — have been found to be polluted by chemicals. Senator Watt pointed out to me that the dire consequences suffered by the Aboriginal community as a result of unsafe drinking waters exist right across the North, not just in Quebec. In Saskatchewan, before the most

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 14 juin 2001

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, auquel a été renvoyé le projet de loi S-18, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (eau potable saine), se réunit aujourd'hui, à 9 h 32, pour en faire l'examen.

Le sénateur Nicholas W. Taylor (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: Chers collègues, nous sommes réunis aujourd'hui en vue de nous renseigner sur le projet de loi S-18, un projet de loi déposé au Sénat par l'honorable sénateur Jerahmiel Grafstein. C'est lui le parrain du projet de loi. Le sénateur Grafstein sera des nôtres ce matin en vue d'exposer ses idées sur le projet de loi et sur la façon dont le comité devrait aborder son étude.

Bien que l'idée du projet de loi à l'étude ait peut-être été embryonnaire à ce moment-là, sénateur Grafstein, nous avons rencontré le 22 mars 2001 Jennifer Moore, directrice générale des Écosystèmes et des ressources environnementales, et M. John Cooper, directeur des Enjeux hydriques nationaux, Direction générale des écosystèmes et des ressources environnementales. Nous les avons longuement interrogés sur les rapports fédéraux-provinciaux. Comme ces témoignages sont sur le Web, vous pourriez y jeter un coup d'oeil.

Nous sommes prêts à entendre votre déclaration.

L'honorable Jerahmiel S. Grafstein: J'ai lu ces témoignages, monsieur le président.

Chers collègues, je vous remercie beaucoup d'avoir organisé cette séance à une date aussi tardive et si tôt le matin. Je vous sais gré de l'intérêt que vous marquez à la question.

Que faut-il que le Parlement fasse lorsqu'il est confronté à un danger réel et présent pour la santé publique attribuable à la détérioration de l'eau potable de nos collectivités, dans chaque région du pays? Comme je l'ai déjà affirmé devant le Sénat, la triste saga de Walkerton qui a fait les manchettes il y a un an et qui crée encore des remous à l'Assemblée législative de l'Ontario n'était qu'un avertissement.

Durant la dernière année, selon des rapports que j'ai réunis sur la question, on évalue que 357 des 645 systèmes d'alimentation en eau de l'Ontario ne satisfont même pas aux normes provinciales. Au Québec, plus de 90 systèmes d'alimentation en eau potable ont récemment fait l'objet de recommandations invitant les gens à faire bouillir leur eau. À Terre-Neuve, 188 — soit le quart — de tous les systèmes d'alimentation en eau potable de la province ont fait l'objet de recommandations semblables. Des membres de collectivités terre-neuviennes ont fait bouillir leur eau presque toute leur vie.

Quelque 171 systèmes d'alimentation en eau potable autochtones — un sur cinq — ont été déclarés pollués par des produits chimiques. Le sénateur Watt a expliqué à quelques sénateurs les graves conséquences qu'a sur les Autochtones la consommation d'eau contaminée dans les agglomérations autoch-

recent eruption, 28 drinking systems had boil water advisories. Late last year, 18 public schools in Manitoba were advised that their drinking water was unsafe.

Honourable senators, this is the information I gathered before introduction of my bill on March 1 of this year. Since that time, we have encountered the dire problem in Saskatchewan where dozens of men, women and children have been seriously ill and some have died. That was before we discovered that Vancouver is without a filtration system. It has been estimated that 17,500 citizens of Vancouver have been ill each and every year, for at least the last decade — because of stomach disorders due essentially to the drinking water. Winnipeg, which has been subject to horrific floods, is also without adequate filtration.

There are answers to all of these, but since I have collected information on this bill, we have found that two major cities that do not have adequate safeguards. They are not alone. We have heard about Victoria; we have heard from Senator Finnerty. I have heard about the problems in Halifax. It is obvious that, right across the country, we have a clear and present danger to our public health.

To compound the problem, Senator Watt, following the introduction of the bill, brought to my attention more recent anecdotal information. He asserted that chemical pollutants have so degraded the drinking water in the North, and amongst the Aboriginal communities, that there are consequences and damaging problems caused to reproductive organs, immune systems and learning abilities in babies.

Therefore, honourable senators, confronted with this prima facie case, what is Parliament to do? When a fearsome catalogue represents a clear and present danger to public health across Canada, what are we to do? I do not have all the answers, but each idea requires small and targeted beginnings.

My bill, in effect, is to amend the Food and Drugs Act. It is a simple, surgical, cost-effective means for the federal government to exercise its full constitutional powers. Under the Constitution, the regulation of food has a dual aspect, allowing both federal and provincial regulation. For some, this bill will raise in their minds what should be the extent and scope of a federal government in our modern society. When should the federal government act? What role for the federal government was envisaged by the separation of powers between provincial and federal government and the Constitution?

Honourable senators, what is the reach of our federal checks and balances? To what extent was the residual power in the face of deficient provincial governance encapsulated in the federal power of peace, order and good government? When a clear and present danger to public health across all regions of Canada

tones du Nord, non pas seulement au Québec. En Saskatchewan, avant le plus récent incident, 28 systèmes d'alimentation en eau potable avaient également fait l'objet de recommandations invitant les gens à faire bouillir leur eau. À la fin de l'année dernière, 18 écoles publiques du Manitoba ont été informées que leur eau potable n'était pas sûre.

Chers collègues, ce sont là des renseignements que j'ai réunis avant le dépôt de mon projet de loi, le 1^{er} mars dernier. Depuis lors, il y a eu ce regrettable incident en Saskatchewan où des douzaines d'hommes, de femmes et d'enfants ont été gravement malades à cause de l'eau et où certains en sont morts. C'était avant que l'on ne découvre que Vancouver n'a pas de système de filtration. On a évalué à 17 500 le nombre de personnes de Vancouver qui sont malades année après année depuis au moins une décennie — ils souffrent de troubles gastriques attribuables essentiellement à l'eau potable. Winnipeg, qui a été frappée par de terribles inondations, n'a pas, elle non plus, de système de filtration adéquat.

Il existe des solutions à tous ces problèmes, mais depuis que j'ai commencé à me documenter en vue de proposer le projet de loi à l'étude, nous avons découvert que deux grandes villes n'ont pas de système de protection convenable. Elles ne sont pas les seules. Nous avons entendu parler du cas de Victoria; nous avons entendu le sénateur Finnerty. J'ai entendu parler des problèmes d'Halifax. De toute évidence, partout au pays, il existe un danger réel et présent pour la santé publique.

Comme si le problème n'était pas déjà suffisamment grave, après le dépôt du projet de loi, le sénateur Watt a attiré mon attention sur les plus récentes données anecdotiques. Il a affirmé que les polluants chimiques ont tant miné la qualité de l'eau potable dans le Nord et au sein des collectivités autochtones qu'on observe des conséquences et des dommages aux organes reproductifs, au système immunitaire et aux capacités d'apprentissage des nouveau-nés.

Par conséquent, chers collègues, confronté à cette preuve prima facie, que faut-il que fasse le Parlement? Quand une sobre énumération constitue la preuve d'un danger réel pour la santé publique au Canada, que faut-il faire? Je n'ai pas toutes les réponses, mais chaque idée exige qu'on commence par des débuts modestes, mais bien ciblés.

Mon projet de loi, en effet, vise à modifier la Loi sur les aliments et drogues. Il s'agit-là d'un moyen simple, rentable et précis pour le gouvernement fédéral d'exercer tous ses pouvoirs constitutionnels. En effet, aux termes de la Constitution, la réglementation des aliments présente un double aspect nécessitant une réglementation à la fois fédérale et provinciale. Pour certains, ce projet de loi soulèvera la question de la portée et de la compétence actuelles du gouvernement fédéral dans notre société. Quand le gouvernement fédéral devrait-il agir? Quel rôle a-t-on songé à attribuer au gouvernement fédéral au moment de la répartition des pouvoirs et de la rédaction de la Constitution?

Mes chers collègues, quelle était la portée des freins et contrepois du gouvernement fédéral? Dans quelle mesure le pouvoir résiduel devant une administration provinciale déficiente était-il enchâssé dans le pouvoir supérieur du fédéral d'assurer la paix, l'ordre et le bon gouvernement? Quand un danger clair et

appears, should the federal government vigorously occupy its space in this dual field when provincial regulations of drinking water systems appear not only to be deficient, but severely dangerous to public health?

These are just a few of the reports. There has never been a comprehensive review of drinking water in every part of this country. We do not know the extent of the problem. I do not know how we can proceed with policy or opposition to policy without knowing the facts.

The bill, therefore, is remediation in very simple form. The Food and Drugs Act is amended to expand the definition of food to include community drinking water systems, and the collection and distribution of drinking water to 25 or more inhabitants. No new regulatory regime need be established. All we do is take an already powerful regulatory regime, which exists under the Food and Drugs Act, and give it expanded powers.

Honourable senators, I chose this vehicle as the most cost-effective way to assert a responsibility and federal control over food — which already exists — with the power to establish standards to inspect, investigate and enforce public health.

The federal government already issues safe drinking water standards. These standards are guidelines only. There is no mandatory inspection or testing of provincial drinking water systems, with some exceptions to which I will allude in a moment. There are no federal punitive consequences for failing to maintain clear drinking water in part.

It is my hope that this bill will investigate the defects, deficiencies, the failures of the provinces, the territories and the public health regimes in their regulatory roles and that the role of federal government to renovate this rather appalling state of affairs should be addressed.

Think about this, senators: Thousands and thousands of Canadians might be at risk. Think of the direct economic consequences of the increased costs to a health system already overloaded by burgeoning costs. Think about the consequences of an unhealthy population to our economic competitiveness.

By way of some example, the responsibility for safe drinking water in the United States now rests with the Environmental Protection Agency, their federal agency established primarily under the Safe Drinking Water Act, of 1974, by the U.S. Congress.

Two weeks I was in Finland at a conference sponsored by the Organization for Security and Co-operation in Europe — OSCE. I met their officials and we then travelled from Finland to the Åland Islands, which are 6,500 islands between Finland and Sweden. I talked to the chief administrator responsible for that autonomous region. We talked about water. She told me that Brussels, in effect, regulates the beaches of these 6,500 islands.

immédiat pour la santé publique est présent dans toutes les régions du pays, le gouvernement fédéral devrait-il occuper vigoureusement sa place dans ce domaine de coresponsabilité lorsque les règlements provinciaux concernant les réseaux de distribution d'eau potable semblent non seulement déficients, mais dangereux pour la santé publique?

Ce ne sont là que quelques-uns des rapports. Il n'y a jamais eu d'étude complète de la qualité de l'eau potable dans chaque région du pays. Nous ignorons l'ampleur du problème. Je ne vois pas comment on peut élaborer une politique ou s'y opposer sans connaître tous les faits.

Le projet de loi est donc un moyen de redressement très simple. On modifie la Loi sur les aliments et drogues pour élargir la définition d'un aliment de manière à y inclure les systèmes collectifs d'alimentation en eau potable et la collecte et la distribution d'eau potable à au moins 25 habitants. Il n'est pas nécessaire de mettre en place un nouveau régime de réglementation. Tout ce qu'il y a à faire, c'est de conférer des pouvoirs accrus à un régime de réglementation déjà puissant qui existe déjà aux termes de la Loi sur les aliments et drogues.

Chers collègues, j'ai choisi cette modification comme étant le moyen le plus rentable d'établir une responsabilité en la matière et le contrôle fédéral sur les aliments — qui existe déjà —, avec le pouvoir de fixer des normes et d'inspecter, d'enquêter et d'appliquer des normes en vue de protéger la santé publique.

Le gouvernement fédéral a déjà des normes relatives à la qualité de l'eau potable. Ces normes sont uniquement des lignes directrices. Il n'existe pas d'inspection ou d'analyse obligatoire des réseaux provinciaux de distribution d'eau potable, sauf quelques exceptions dont je vous parlerai tout à l'heure. Les lois fédérales ne prévoient pas de sanctions à l'égard de ceux qui n'offrent pas une eau potable salubre.

J'espère que le projet de loi à l'étude fera la lumière sur les défauts et les lacunes des provinces, des territoires et des régimes de santé publique dans leur rôle de réglementation et qu'il définira le rôle du gouvernement fédéral en vue de redresser cette situation lamentable.

Pensez-y, sénateurs. La santé de milliers de Canadiens est peut-être en danger. Pensez aux conséquences économiques directes du coût de la maladie attribuable à une eau de mauvaise qualité, dans un système de santé déjà écrasé par l'augmentation des coûts. Pensez aux conséquences qu'aurait une population malade sur notre compétitivité dans le domaine économique.

À titre d'exemple, je signale qu'aux États-Unis, l'eau potable est en dernier ressort de la compétence de l'administrateur de la l'agence américaine de protection de l'environnement, un service fédéral créé par le Congrès en vertu d'une loi de 1974 sur la salubrité de l'eau potable.

Il y a deux semaines, j'étais en Finlande pour assister à une conférence parrainée par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, c'est-à-dire l'OSCE. J'ai rencontré les dirigeants de cet organisme, et nous nous sommes ensuite rendus aux îles d'Åland, un archipel de 6 500 îles situé entre la Finlande et la Suède. Je me suis entretenu avec l'administratrice en chef responsable de cette région autonome. Nous avons parlé d'eau.

Why does Brussels regulate the beaches? Why centralize? There is a super-national agency in Brussels responsible for pollution in beaches because one of the major industries is tourism. They must compete with the beaches of the Aegean Sea and with the Riviera. The central authority in Brussels is now responsible for pollution on the beaches. If they get a prohibition, this deteriorates and directly affects their tourist industry. That is an indication of how water related to economics is not differentiated, but it converges.

The federal government, the Prime Minister, the Minister of Health, and the Minister of the Environment have all reacted to this bill. They have reacted not so much to the bill, but to the question of whether or not the federal government can or should be involved in clean drinking water. They have all suggested that there are constitutional barriers to this. I suggest that that is not so. I believe that it is reasonable to give them time to think, but if they thought the issue through, they would find they have all the powers necessary to proceed with this particular bill.

In fact, we already regulate drinking water as it appears in bottled water. We regulate packaged ice. We regulate chewing gum. We regulate soft drinks. Yet, we do not regulate clear drinking water.

The other curious thing I have discovered is that we drinking water is regulated through the federal Food and Drugs Act not only with respect to bottled water and ice, but also water served on planes, buses and trains, in the national parks, and we are directly accountable for water regulation in the territories and under the Indian Act.

I believe that under the Health Act, the minister has a common law duty, to inform the public when there is a danger to public health. This is a very serious ministerial responsibility. When legislation is in place and the ministries do not warn the public and let the public know that there is a clear and present danger to their health within the ambit of their regulatory responsibilities, there is a serious problem of public and personal accountability. I raise that because I think that we need to take a very active and vigorous look at this question.

It is curious that when the Prime Minister, the Minister of Health and the Minister of the Environment said they do not have the power, they neglected to look at Parliament. In 1996, a bill was introduced in Parliament, as I discovered in the course of my studies in preparation for this committee. I would have alluded to this in the chamber when I introduced bill had I known at that time. However, I am doing all this on my own, without any outside help, I tried to do a meticulous analysis of federal legislation, and there are more than 30 pieces of legislation directly or indirectly related to this problem. That does not solve the problem, but they are there.

Elle m'a appris que c'est Bruxelles, en fait, qui réglemente les plages de ces 6 500 îles.

Pourquoi Bruxelles réglemente-t-elle les plages? Pourquoi avoir centralisé ce pouvoir? Il existe à Bruxelles un organisme supranational qui est chargé de la pollution des plages parce qu'une des principales industries est le tourisme. Il faut que ces plages puissent livrer concurrence aux plages de la mer Égée et de la Côte d'Azur. L'autorité centrale de Bruxelles est maintenant responsable de la pollution des plages. Si ces plages sont frappées d'une interdiction, l'industrie du tourisme est directement touchée. Voilà qui fait bien ressortir que la qualité de l'eau a un rapport avec l'économie, que l'un ne va pas sans l'autre.

Le gouvernement fédéral, le premier ministre, le ministre de la Santé et le ministre de l'Environnement ont tous réagi au projet de loi à l'étude. Ils n'ont pas tant réagi au projet de loi comme tel qu'à la question de savoir si le gouvernement fédéral peut ou devrait s'occuper de la qualité de l'eau potable. Ils ont tous laissé entendre qu'il existe des barrières constitutionnelles. À mon avis, ce n'est pas le cas. Il est raisonnable de leur accorder un temps de réflexion, mais s'ils prenaient le temps de faire cette réflexion, ils découvriraient qu'ils ont tous les pouvoirs voulus pour aller de l'avant avec ce projet de loi particulier.

En fait, nous réglementons déjà l'eau potable sous forme d'eau embouteillée. Nous réglementons la glace emballée, la gomme à mâcher, les boissons gazeuses et, pourtant, nous ne réglementons pas l'eau potable.

Autre détail curieux que j'ai découvert, c'est que l'eau potable est réglementée dans le cadre de la Loi fédérale sur les aliments et drogues non seulement en ce qui concerne l'eau en bouteille et la glace, mais également l'eau servie à bord des avions, des cars et des trains, ainsi que dans les parcs nationaux. De plus, nous sommes directement responsables de la réglementation de l'eau dans les territoires et aux termes de la Loi sur les Indiens.

J'estime qu'en vertu de la Loi sur la santé, le ministre a l'obligation en common law d'avertir la population d'un danger pour la santé publique. Il s'agit là d'une responsabilité ministérielle très sérieuse. Quand des lois sont en place et que les ministères n'assument pas leur responsabilité de réglementation en n'avertissant pas la population et ne lui laissant pas savoir qu'elle est exposée à un danger réel et présent pour sa santé, il y a un manque grave de responsabilité publique et personnelle. J'en parle parce que j'estime qu'il faut aborder l'examen de cette question avec dynamisme et rigueur.

Il est curieux que, lorsque le premier ministre, le ministre de la Santé et celui de l'Environnement ont dit qu'ils n'avaient pas le pouvoir de réglementer l'eau, ils ont négligé de voir ce que faisait le Parlement. En 1996, un projet de loi a en effet été déposé au Parlement, comme je l'ai appris dans le cadre de mes recherches en prévision de ma comparution ici. J'y aurais fait allusion à la Chambre des communes quand j'ai déposé le projet de loi si je l'avais su. Toutefois, je dois tout faire par moi-même, sans aide extérieure. J'ai essayé de faire une analyse fouillée des lois fédérales, mais plus de 30 ont un rapport direct ou indirect avec ce problème. Cela ne résout pas le problème, mais les lois existent.

The most curious thing of all — and this is where I say the Prime Minister, the Minister of Health and the Minister of the Environment should have looked at their own agenda — because in 1996, Bill C-76, the Drinking Water Materials Safety Act, went to first reading. It was then re-introduced as Bill C-14 in October 1997 and died on the Order Paper.

The constitutional power to introduce that bill is clear. As you know, the government cannot introduce a bill to Parliament without receiving an internal opinion from the Department of Justice that the bill is constitutionally sound.

As honourable senators know, this question is raised repeatedly as we review legislation. The Department of Justice must give a personal opinion on the constitutional soundness of a bill to the government before the government introduces that proposed legislation. In fact, the government has concluded in an earlier piece of legislation that died on the Order Paper that they do have the federal power. It is my belief that the federal power rested on the criminal power, which is clear and unequivocal.

The Chairman: Is it clear then that when a bill appears on the Order Paper, that it has already been cleared by the Supreme Court, or does the Supreme Court clear it some time in the process?

Senator Grafstein: It is my understanding — and we have had this question before the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs many times — that before a government bill is introduced, the government must receive by convention an opinion from the Department of Justice that the bill is constitutionally sound.

As you know, honourable senators, the legal and constitutional affairs committee, we frequently have this debate with the department when some bills come through, which senators conclude is unconstitutional. We take our opinion, and they take theirs.

As a condition precedent to all legislation, it is my understanding that they must receive an internal opinion that the bill is constitutionally sound.

Honourable senators, I point this out because I am satisfied beyond a doubt that we already regulate water. We have the constitutional power to regulate water under a number of heads. I do not want the Constitution to be added as a firewall against a greater fire; the greater fire is a danger to public health right across the country.

I am open to questions.

Senator Watt: Senator Grafstein, I appreciate your coming forward with this huge problem, which is starting to become uncontrollable in certain areas. You talked about the jurisdiction between the federal and the provincial governments. You also mentioned that the territories have a delegated authority from the federal government because the federal government retains its jurisdiction over the territories and reserves that fall under the Indian Act.

Le plus curieux de tout — et c'est la raison pour laquelle je dis que le premier ministre, le ministre de la Santé et celui de l'Environnement auraient dû examiner leur propre programme —, c'est qu'en 1996, le projet de loi C-76, c'est-à-dire la Loi sur la sûreté des produits liés à l'eau potable, a été lu pour la première fois. Il a ensuite été déposé à nouveau sous le numéro C-14, c'est-à-dire en octobre 1997, puis il est mort au *Feuilleton*.

Le pouvoir constitutionnel de déposer ce projet de loi est clair. Comme vous le savez, le gouvernement ne peut déposer un projet de loi au Parlement sans recevoir l'opinion juridique du ministère de la Justice lui confirmant que la mesure est constitutionnelle.

Comme le savent mes chers collègues, la question est soulevée régulièrement pendant l'examen de la loi. Il faut que le ministère de la Justice confirme la constitutionnalité d'un projet de loi avant que le gouvernement puisse le déposer. En fait, le gouvernement fédéral a conclu, dans une mesure législative qui est morte au *Feuilleton*, qu'il en a le pouvoir. J'ai la conviction qu'il tire ce pouvoir de sa compétence en matière criminelle, qui est claire et sans équivoque.

Le président: Lorsqu'un projet de loi figure au *Feuilleton*, a-t-il déjà été validé par la Cour suprême, ou la Cour suprême le valide-t-elle à une certaine étape du processus?

Le sénateur Grafstein: Si j'ai bien compris — et la question est revenue sur le tapis de nombreuses fois devant le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles —, avant que le gouvernement ne puisse déposer un projet de loi, l'usage veut qu'il ait reçu une opinion du ministère de la Justice lui confirmant que le projet de loi est constitutionnel.

Chers collègues, comme vous le savez, le Comité des affaires juridiques et constitutionnelles a souvent ce débat avec les porte-parole du ministère quand certains projets de loi lui sont renvoyés et que des sénateurs le jugent inconstitutionnel. Nous avons notre opinion, et ils ont la leur.

Comme condition préalable à l'adoption de toute loi, il faut qu'une opinion interne confirmant la constitutionnalité du projet de loi soit émise.

Je le fais remarquer parce que je suis convaincu hors de tout doute que nous réglementons déjà l'eau. Nous avons le pouvoir constitutionnel de réglementer l'eau en vertu de plusieurs articles. Je ne voudrais pas que la Constitution serve de pare-feu à un incendie encore plus grand, soit le danger pour la santé publique qui règne un peu partout au pays.

Je suis maintenant prêt à répondre à vos questions.

Le sénateur Watt: Sénateur Grafstein, je vous sais gré de nous soumettre cet énorme problème qui commence à devenir incontrôlable dans certaines régions. Vous avez parlé du partage des responsabilités entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Vous avez aussi mentionné que les territoires exercent le pouvoir par délégation parce que le gouvernement fédéral conserve sa compétence à l'égard des territoires et des réserves qui relèvent de la Loi sur les Indiens.

There does not seem to be a jurisdictional problem with regard to the territories since it is under federal jurisdiction and falls under the Indian Act. Although there are some Aboriginal peoples within the provinces, the federal government still cannot duck its responsibilities for them because it has a future responsibility for Aboriginal people under the Constitution.

The Minister of Indian Affairs has responsibility for renewable and non-renewable resources within the territory. We are concerned that that may push the federal government to have regulatory responsibility for water. If the federal government does not assume that fiduciary responsibility, whether in the provinces, territories, or on reserves, would the Department of Indian Affairs and Northern Development be responsible for problems that arise as a consequence of not exercising that responsibility?

Senator Grafstein: Senators, part of the inspiration for this bill came from Senator Watt's persistent concerns about the drinking water situation in Aboriginal communities. He raised with it us a number of times last year. Finally, when the problem struck in Walkerton, it caught my attention because I was born not far from Walkerton and know the area well. I pay tribute to Senator Watt for raising this problem. Added to the Walkerton problem, that inspired me to do some more detailed homework and the result is this bill. I thank Senator Watt for that.

In response to your question, Senator Watt, I do not want to be diverted into questions of fiduciary and legal responsibility with respect to the federal government. These important questions should animate the ministries to be proactive on this file. However, I do not want to get into that because I have not carefully studied that issue. I have not looked at the fiduciary responsibility. The legal responsibility is bubbling up through the courts. When there is a statute and the minister of the crown — federal or provincial — is responsible, there may be a common law claim if the minister, or the ministry, or agencies and people within the ministry, do not do the jobs they were paid to do. I am talking about personal accountability. This is a new and different notion because at one time, the Crown could do no wrong; if you represented the Crown, you had a prophylactic against tortious actions by citizens. That has changed.

I think it should compel the ministers to take a much more proactive look at this. There are more than 30 statutes through which there is ministerial responsibility directly or indirectly related to water. Rather than have a generic or macro discussion, my approach to government has always been that if you have a problem you should focus on the problem and see if you can solve it. The more focussed we are in the Senate, the more likely will we be able to redress this problem.

The Food and Drugs Act exists and has strong and appropriate testing mechanisms. I do not want to be diverted from our task of proceeding to renovate what I consider a very serious and prima facie danger to public health. I will reserve your question. I will do my homework and come back to you to discuss that again.

Il ne semble pas y avoir de problème de compétence en ce qui a trait aux territoires puisqu'ils sont du ressort du gouvernement fédéral et qu'ils tombent sous le coup de la Loi sur les Indiens. Bien qu'il y ait des peuples autochtones dans les provinces, le gouvernement fédéral ne peut quand même pas fuir ses responsabilités à leur égard puisque la Constitution lui attribue une responsabilité future à l'égard des Autochtones.

Le ministre des Affaires indiennes est responsable des ressources renouvelables et épuisables du territoire. Nous craignons que ce fait n'entraîne une responsabilité réglementaire du gouvernement fédéral à l'égard de l'eau. Si le gouvernement fédéral n'assume pas cette obligation de fiduciaire, que ce soit dans les provinces, dans les territoires ou dans les réserves, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien serait-il responsable des problèmes découlant du non-exercice de cette responsabilité?

Le sénateur Grafstein: Chers collègues, le projet de loi à l'étude s'inspire en partie des préoccupations constantes du sénateur Watt au sujet de la situation de l'eau potable dans les collectivités autochtones. Il nous en a parlé plusieurs fois, l'an dernier. Enfin, la tragédie de Walkerton a attiré mon attention parce que je suis né non loin de là et que je connais bien la région. Je remercie le sénateur Watt d'avoir mis le problème en évidence. C'est ce qui m'a, en plus du problème de Walkerton, inspiré à faire des recherches un peu plus poussées, et en voilà le résultat. J'en suis reconnaissant au sénateur Watt.

En réponse à votre question, sénateur Watt, je ne souhaite pas m'écarter du sujet en m'attardant aux questions de responsabilités fiduciaires et juridiques du gouvernement fédéral. Ces importantes questions devraient inciter les ministères à être proactifs dans ce dossier. Toutefois, je ne souhaite pas me lancer dans ce débat parce que je n'ai pas approfondi la question. Je n'ai pas examiné la responsabilité fiduciaire. Par contre, la question de la responsabilité juridique mijote devant les tribunaux. Lorsqu'il existe une loi et que le ministre d'État — fédéral ou provincial — a une responsabilité, il pourrait y avoir une poursuite en common law si le ministre, le ministère, des organismes ou des fonctionnaires ne font pas le travail pour lequel ils sont payés. Je parle ici de responsabilité personnelle. Il s'agit-là d'une nouveauté, car il fut un temps où l'État ne pouvait rien faire de mal; si vous représentiez l'État, vous étiez protégé contre les poursuites pour actes délictueux entamées par de simples citoyens. Cela a changé.

La nouvelle situation devrait inciter les ministres à se pencher sur la question de manière beaucoup plus proactive. Les ministères ont une responsabilité directe ou indirecte à l'égard de l'eau dans plus de 30 lois. Plutôt que d'avoir un débat générique ou superficiel, mon approche a toujours été, s'il y avait un problème, de m'y consacrer et de voir si je peux le résoudre. Plus le Sénat se concentre sur la question, plus il est probable que nous trouverons une solution.

La Loi sur les aliments et drogues existe et elle prévoit des mécanismes d'analyse solides et convenables. Je ne souhaite pas détourner mon attention de la tâche, qui est d'éliminer ce que j'estime être un danger prima facie très grave pour la santé publique. Je prendrai donc votre question en délibéré. J'effectuerai

However, to my mind, it is collateral to the primary issue we are discussing.

The Chairman: I am mindful of the old ghost that lurks behind all private Senate bills. Could this in any way be considered a money bill?

Senator Grafstein: No. I am satisfied that it is not a money bill.

The Chairman: Of course, we senators are often satisfied that bills are not money bills and later find that they are. You have not heard anyone say that it is a money bill?

Senator Grafstein: No. I have had very good conversations with the minister responsible for the environment, Minister Anderson. He is concerned about the Constitutional issues. Having said that, he is very interested in the fact base that this committee might disgorge. I think that he and his officials will be watching this carefully because he is interested in the facts, as any minister should be.

The Constitution is one thing; the facts dealing with an egregious problem in public health is another. The minister is certainly concerned about that. He has demonstrated that in his career. He is been a very good minister. Therefore, he is interested in this bill but I think he wants to await the outcome of the deliberations of this committee and the Senate, as well he should.

Senator Kenny: I want to observe that administration after administration raises the bogeyman of money bills with us in order to expand their powers and diminish ours. We have a long history of them coming to us and pretending that money bills are much more than they really are. We must be continually vigilant as they try to expand their turf at the expense of ourselves or the members of the House of Commons.

The Chairman: Than very much. We will watch for that bogeyman.

Senator Banks: Senator Kenny has just referred to another clear and present danger with which we have just had an experience. Obviously, that concern is one to which we must pay attention. The jurisdictional question will be very cogent when, as I trust it will, this bill goes forward.

That raises the question of cost. Who will pay the bill? In the short time that I have been here, I have observed that, although people may be in favour of motherhood and apple pie in certain circumstances, as soon as it comes down to who will pay, everyone runs.

Who do you think would pay for this, senator? If this falls under the purview of the Food and Drugs Act, I presume that the cost for regulatory oversight — testing, et cetera — would fall to the Government of Canada. If we are talking about something that will cost a lot of money, are we bumping up against the money bill argument?

des recherches et je reviendrai en discuter avec vous. Toutefois, il s'agit selon moi d'une question accessoire à l'objet central de la discussion d'aujourd'hui.

Le président: Je n'oublie pas la sempiternelle question qu'on pose chaque fois qu'un projet de loi d'intérêt privé émane du Sénat. Le projet de loi pourrait-il être réputé de quelque façon que ce soit comme portant affectation de crédits?

Le sénateur Grafstein: Non. Je suis convaincu que ce n'est pas le cas.

Le président: Bien sûr, nous, les sénateurs, sommes souvent convaincus que les projets de loi ne portent pas affectation de crédits jusqu'à ce que nous découvriions qu'ils le font effectivement. Vous n'avez entendu personne dire que le projet de loi portait affectation de crédits?

Le sénateur Grafstein: Non. J'ai eu de fort bons entretiens avec le ministre responsable de l'Environnement, M. Anderson. Ce sont les questions constitutionnelles qui l'inquiètent. Cela étant dit, les faits que le comité pourrait mettre au jour l'intéressent beaucoup. Je crois que lui et ses fonctionnaires suivront de près vos délibérations car ils s'intéressent aux faits, comme tout bon ministre doit le faire.

La Constitution est une chose; les faits relatifs à un problème flagrant de santé publique en sont une autre. La question préoccupe certes le ministre. Sa carrière le montre bien. Il a bien géré le portefeuille. Par conséquent, il s'intéresse au projet de loi à l'étude, mais je crois qu'il préfère attendre de connaître l'issue des délibérations de votre comité et du Sénat, comme il se doit.

Le sénateur Kenny: Je tiens à faire observer que les administrations successives ont agité le drapeau des projets de loi portant affectation de crédits en vue d'élargir leurs pouvoirs et de diminuer les nôtres. Ils viennent depuis longtemps ici pour prétendre que les projets de loi portant affectation de crédits sont beaucoup plus qu'ils ne le sont en réalité. Il faut faire preuve d'une vigilance constante puisqu'ils essaient d'élargir leur territoire à nos détriments ou aux dépens des députés.

Le président: Je vous remercie beaucoup. Nous allons faire attention.

Le sénateur Banks: Le sénateur Kenny vient tout juste de mentionner un autre danger manifeste et présent dont nous venons tout juste de faire l'expérience. Manifestement, il faut être attentif à cette préoccupation. La question de compétence aura beaucoup d'importance quand le projet de loi à étude ira de l'avant, comme j'espère que ce sera le cas.

Cela nous amène à la question du coût. Qui paiera la facture? Depuis le peu de temps que je suis ici, j'ai observé que, bien que les gens soient peut-être enclins à la générosité dans certaines circonstances, dès qu'il est question d'argent, ils prennent tous leurs jambes à leur cou.

Qui selon vous devrait payer, sénateur? Si la question tombe sous le coup de la Loi sur les aliments et drogues, je suppose que le coût du régime réglementaire de surveillance — les analyses et ainsi de suite — reviendrait au gouvernement du Canada. Si nous parlons de quelque chose qui coûtera cher, en revenons-nous à cet argument du projet de loi portant affectation de crédits?

I am sure you have examined this carefully. You have already referred to the Canada Water Act, which says that the Government of Canada can intervene in matters of urgent national concern in respect of matters that deal with interjurisdictional waters. However, a whole lot of drinking water is not interjurisdictional and does not cross borders. Before he became a justice of the Supreme Court, Mr. La Forest wrote in a book about the Canada Water Act that, as a general rule, questions having to do with drinking water fall within the purview of provincial governments.

Will provincial governments perceive this as an intrusion into their jurisdiction? Do you think they will resent it? Have you talked to any provincial governments about this or heard any scuttlebutt? What do you think will happen with respect to the jurisdictional question by itself, and further, with respect to the cost of it?

Senator Grafstein: I hear from the public, not from the ministries. That is okay. That is the way it goes.

Let me tell you what I have read in the newspapers about this bill as it applies particularly to Quebec. The only staunchly negative reaction came from Mr. Duceppe of the Bloc. The reaction was not against the efficacy of the bill, nor did he raise any constitutional concerns. He went further and said — I do not want to quote him out of context — “This is a rampant invasion of provincial jurisdiction.”

That is the extreme reaction. I will come to the lesser problems.

If one held a referendum today and asked the people of Quebec whether or not they wanted the federal government to exercise its powers to ensure clean and safe drinking water, I am sure that that would be overwhelmingly accepted.

The provincial government in Quebec has recently announced what it considers to be the best and the highest standards of renovating their drinking water inspections. The government will invest \$600 million and there will be a litmus test of 79 chemical pollutants that should not be in the water. There has been a majestic reaction and effort in Quebec since the introduction of this bill.

I am not saying this bill will be free of political problems. However, they are political problems; they are not constitutional problems. We have the clear power. We already do it in Quebec. The federal government regulates bottled water and packaged ice in Quebec. We are taking it the next step. The criminal power in peace, order and good government — aside from everything else — in my view gives us clear-cut jurisdiction. The ministries have already satisfied themselves because of that earlier bill.

Je suis sûr que vous avez examiné cette question avec soin. Vous avez déjà fait allusion à la Loi sur les ressources en eau du Canada, selon laquelle le gouvernement du Canada peut intervenir dans des questions d'urgence nationale mettant en jeu des eaux de compétence partagée. Toutefois, beaucoup d'eau potable n'est pas de compétence partagée et ne franchit pas de frontière. Avant d'être nommé juge à la Cour suprême, M. La Forest a écrit dans un ouvrage sur la Loi sur les ressources en eau du Canada qu'en règle générale, les questions ayant trait à l'eau potable relèvent de la compétence des gouvernements provinciaux.

Les gouvernements provinciaux percevront-ils cette mesure législative comme une intrusion? Croyez-vous qu'ils en seront froissés? En avez-vous discuté avec un gouvernement provincial ou avez-vous entendu des rumeurs à ce sujet? Qu'arrivera-t-il à la question de compétence comme telle et en ce qui concerne le coût?

Le sénateur Grafstein: Il y a eu de l'opposition du grand public, non pas des ministères. Ça va. C'est dans l'ordre des choses.

Laissez-moi vous dire ce que j'ai lu dans les journaux au sujet du projet de loi à l'étude, particulièrement dans la mesure où il s'applique au Québec. La seule réaction farouchement négative est venue de M. Duceppe, du Bloc Québécois. Il n'est pas opposé à l'efficacité du projet de loi et il n'a pas soulevé de préoccupation constitutionnelle. Il est allé encore plus loin et a déclaré — je ne voudrais pas le citer hors contexte — «C'est une invasion rampante dans un domaine de compétence provinciale».

Cela, c'est la réaction extrême. Nous nous arrêterons tout à l'heure aux difficultés moins sérieuses.

Si un référendum avait lieu aujourd'hui et qu'on demandait aux Québécois s'ils souhaitent que le gouvernement fédéral exerce ses pouvoirs pour faire en sorte que l'eau qu'ils boivent est propre et sûre, je suis sûr qu'ils voteraient massivement en faveur de cette idée.

Le gouvernement provincial du Québec a annoncé récemment ce qu'il juge être les meilleures normes et les normes les plus rigoureuses pour repenser la façon d'inspecter l'eau potable. Le gouvernement investira 600 millions de dollars pour effectuer une analyse décisive en vue de détecter la présence de 79 polluants chimiques qui ne devraient pas se trouver dans l'eau. Le Québec a réagi avec force et a déployé des efforts considérables depuis le dépôt du projet de loi à l'étude.

Je ne dis pas que le projet de loi ne posera pas de problèmes politiques. Toutefois, ce ne sont que cela: des problèmes politiques. Ce ne sont pas des problèmes d'ordre constitutionnel. Nous avons nettement le pouvoir voulu. Nous le faisons déjà au Québec. Le gouvernement fédéral réglemente l'eau embouteillée et la glace emballée au Québec. Nous franchissons l'étape suivante. Le pouvoir en matière criminelle de maintenir la paix, l'ordre et le bon gouvernement — à part tout le reste — nous confère selon moi une compétence bien définie. Les ministères en sont déjà convaincus depuis le dépôt du projet de loi antérieur dont je vous ai parlé.

You raise the deeper problem. Lay aside the Constitution. What would happen if in fact we had a very strong federally supported inspection mechanism? Lay aside the cost. How would it work?

I am not suggesting that the federal regulatory system displace the existing regulatory systems in each province. Ultimately the primary responsibility for delivering water is at the local level. However, it is not a local problem; it is a national problem. In fact, to have the override of the federal criminal power exercised through the Food and Drugs Act is, in my view, very salutary to make people accountable and responsible. It will work better and more efficiently with this override.

I have looked at the cost carefully. When governments react and say that it will cost money, they fail to look at the overall costs. The largest, burgeoning part of our budget is health costs; they are growing by leaps and bounds. As they grow, the health system does not seem to be getting very much better.

We have to take a careful look at the input that increases those costs. There are hundreds of specific examples, such as Moncton and Timmins. In one small Ontario town, Walkerton, the cost of not properly fulfilling the responsibility for providing safe drinking water has resulted in costs to taxpayers of over \$50 million. That is for that small community alone. Where did the \$50 million go? It went to the cost of the inquiry, the public service, the renovation, and then \$22 million in damages to the people that have been injured or have died.

If you look at the cost, anecdotally, in Vancouver, where 17,500 citizens every year suffer from a stomach ailment. We do not even know the long-term impact that such an ailment will have on unborn children or on children's learning. That cost is all going to be borne by the taxpayer through the health system.

We are talking about unbelievable numbers here. That is why public health is so important. We drive down the costs of public health when we cut off issues that are a clear danger to our public health. Again, if you started accumulating costs, the costs to our health system in the long run will be stupendous if we do not renovate the clear and present danger to our water system.

My mother always said that an ounce of prevention is worth a pound of cure. My mother is 100 years old and she lives by that maxim. It works.

Senator Banks: There is no question that preventive measures are the best, the most efficient and the cheapest way to ensure good health. Your bill would not change the name of the person at the local level who is going to look after the water. You would not displace the system but rather, you would put into place a standard that person would be obliged to meet.

Senator Grafstein: It would be an enforceable standard.

Vous avez soulevé le problème plus grave. Mettons de côté la Constitution. Qu'arriverait-il si, en fait, nous avions un mécanisme très solide d'inspection appuyé par le gouvernement fédéral? Mettons de côté le coût. Comment cela fonctionnerait-il?

Je ne propose pas que le système réglementaire fédéral se substitue au système réglementaire existant de chaque province. En bout de ligne, la responsabilité première de l'alimentation en eau réside au niveau municipal. Toutefois, le problème n'est pas municipal, mais bien national. En fait, être capable, grâce au pouvoir fédéral en matière criminelle exercé dans le cadre de la Loi sur les aliments et drogues, de déroger aux lois provinciales est selon moi très salutaire, car cela contribuera à responsabiliser les gens et à les obliger à rendre des comptes. Le système fonctionnera mieux et avec plus d'efficacité si ce pouvoir existe.

J'ai examiné la question des coûts avec soin. Quand les gouvernements réagissent en disant que cela coûtera de l'argent, ils oublient d'examiner le coût global. Le poste le plus important de notre budget est le coût des soins de santé; il connaît une croissance exponentielle. À mesure qu'il augmente, le système de santé ne semble pas beaucoup s'améliorer.

Il faut examiner avec soin l'intrant qui fait augmenter ce coût. Il en existe des centaines d'exemples précis, comme à Moncton et à Timmins. Dans une petite ville de l'Ontario, Walkerton, le fait de ne pas bien s'acquitter de sa responsabilité relative à l'alimentation en eau potable a entraîné pour les contribuables un coût de plus de 50 millions de dollars. Nous parlons de cette seule petite localité. Où sont allés les 50 millions de dollars? Ils ont été dispersés en frais d'enquête, en service public, en rénovations, en plus de 22 millions de dollars en dommages-intérêts qui ont été versés aux personnes dont la santé a été atteinte ou qui sont mortes.

Si vous examinez le coût, pensez à Vancouver où 17 500 habitants sont atteints chaque année de troubles gastriques. Nous ne connaissons même pas les répercussions à long terme de ces troubles sur les enfants à naître et sur la capacité d'apprentissage des enfants. Ce sera le contribuable qui en absorbera le plein coût en finançant le système de soins de santé.

Les chiffres sont absolument incroyables. C'est pourquoi la santé publique a tant d'importance. Nous abaissons les coûts de la santé publique quand nous ignorons des questions qui représentent un danger manifeste pour la santé publique. À nouveau, si vous commencez à additionner les coûts, celui de notre système de santé sera à long terme astronomique si nous n'éliminons pas de notre réseau d'alimentation en eau le danger clair et présent.

Ma mère a toujours dit: «Mieux vaut prévenir que guérir». Ma mère est âgée de 100 ans, et c'est sa devise. Elle a raison.

Le sénateur Banks: Il ne fait aucun doute que la prévention constitue le moyen le meilleur, le plus efficace et le moins coûteux d'assurer la santé. Votre projet de loi ne ferait pas en sorte de changer le nom de la personne responsable de l'eau à l'échelon local. Vous ne modifieriez pas le système, vous mettriez plutôt en place une norme que cette personne serait obligée de respecter.

Le sénateur Grafstein: Ce serait une norme exécutoire.

Senator Banks: It would be enforceable on pain of criminal prosecution?

Senator Grafstein: It would be a quasi-criminal prosecution or perhaps a tortious responsibility, a common law responsibility.

Senator Banks: My problem with respect to not displacing the present system of oversight is that if, God forbid, Walkerton or Vancouver happened again, the only difference would be that someone might then be sued, fined or put in jail. It would not have changed what happened in Walkerton or Vancouver.

Senator Grafstein: Yes, it would. Again, let us look at the European situation as it applies to beaches. I asked the administrator of the Åland Islands how this works. She said, "First, we have improved our local testing techniques." They come in and do spot checks on a regular basis.

Senator Banks: Who does the spot checks, the international authority?

Senator Grafstein: No, the European Union authorities do the checks. They are required to provide tests locally. These tests go to the central authority. I think it would be very useful for this committee to explore that. This is all anecdotal but it struck me as interesting that Spain, England or Greece would allow the EU to decide whether or not their beaches were polluted for swimming.

Again, this is anecdotal — I did not have much time to explore it — but there is regular testing. They establish the tests. The tests are done locally and sent to a central authority for testing. Further, there are spot checks. The inspectors come at any time. This is throughout the entire continent of Europe, which is much larger than Canada. In effect, the local authority was not displaced. The local authority is sharper. The testing is more uniform.

We have different uniform tests in the Province of Ontario. There is not a uniform methodology. There is no uniformity. The bar is not consistent. We have federal guidelines in place. I think you have heard from the officials here in respect of those guidelines. However, the guidelines are not binding. They have no teeth. They have no accountability or responsibility. I do not think those guidelines are adequate, frankly. Everyone is required to do his or her job better. I do not think it will cost anything in the long run. If it does, if it happens to cost one particular province or region more, it may be based on user fees for the testing.

People want clean drinking water. That is what they want. They want to be able to rely on it. I think they are prepared to pay a bit more in their taxes to get it. The taxpayers' problem is that they are paying a lot and they cannot be satisfied that their public health is being safeguarded. That is what is troubling the taxpayers in Walkerton and Saskatchewan.

Le sénateur Banks: Elle serait exécutoire sous peine de poursuites criminelles?

Le sénateur Grafstein: Il s'agirait de poursuites quasi criminelles ou peut-être d'une responsabilité délictuelle, une responsabilité en vertu de la common law.

Le sénateur Banks: Le problème que me pose le fait de ne pas modifier le présent système de surveillance, c'est que, si, par malheur, les tragédies de Walkerton ou de Vancouver se reproduisaient, la seule différence serait que quelqu'un pourrait être poursuivi ou incarcéré ou pourrait écoper d'une amende. Mais cela ne changerait pas ce qui est arrivé à Walkerton ou à Vancouver.

Le sénateur Grafstein: Au contraire. Examinons encore la situation en Europe en ce qui concerne les plages. J'ai demandé à l'administratrice des îles d'Åland quelle était la procédure. Elle m'a répondu que, tout d'abord, les techniques d'analyse ont été améliorées. Des tests ponctuels sont effectués régulièrement.

Le sénateur Banks: Qui effectue les tests ponctuels? Est-ce l'autorité internationale?

Le sénateur Grafstein: Non, ce sont les autorités de l'Union européenne. Elles doivent effectuer des tests à l'échelon local. Les résultats de ces tests sont transmis à l'autorité centrale. Je crois qu'il serait très utile que le comité examine cette procédure. J'ai trouvé étonnamment intéressant que l'Espagne, l'Angleterre ou la Grèce laisse l'Union européenne déterminer si ses plages sont trop polluées pour la baignade.

Je n'ai pas eu beaucoup de temps pour me pencher sur le sujet, mais je le répète, des tests sont effectués régulièrement. Ceux-ci sont menés à l'échelon local et les résultats sont envoyés à une autorité centrale. En outre, il y a des tests ponctuels. Les inspecteurs en font à n'importe quel moment. C'est comme ça dans l'ensemble du continent européen, qui est bien plus grand que le Canada. En fait, il n'y a pas eu de modifications au sein de l'autorité locale. Celle-ci est plus alerte. Les tests sont plus uniformes.

En Ontario, il existe divers tests uniformes. Il n'y a pas de méthode uniforme. Il n'y a pas d'uniformité. Des lignes directrices fédérales sont en place. Je crois que vous avez entendu les représentants en parler. Cependant, les lignes directrices ne sont pas obligatoires. Elles n'ont aucun mordant. Elles ne comportent aucune règle en matière de reddition des comptes ou de responsabilité. Honnêtement, je ne crois pas qu'elles soient adéquates. Chacun doit mieux accomplir son travail. Je pense qu'à long terme il n'en coûtera rien. Si ce n'est pas le cas, s'il advenait qu'il en coûte quelque chose à une province ou à une région, des frais d'utilisation pourraient couvrir le coût des tests.

La population veut de l'eau potable saine. C'est ce qu'elle demande. Elle veut avoir confiance en l'eau qu'elle boit. Je crois qu'elle est prête à payer un peu plus de taxes pour obtenir une eau potable. Le problème, c'est que les contribuables paient beaucoup et qu'ils ne peuvent pas être certains que leur santé publique est protégée. C'est ce qui inquiète les contribuables de Walkerton et de la Saskatchewan.

Senator Banks: Although you would not displace the local persons and procedures, there might be another level to which water testing would be subject in addition to what now exists.

Senator Grafstein: Exactly.

Senator Spivak: Senator Grafstein, I congratulate you on this initiative because every one was throwing their hands up and claiming that it was not their responsibility. You have chosen to act. I applaud that.

This initiative is just the tip of the iceberg in terms of the lack of political will in addressing health and environmental issues for some strange reason. I do not know why. I will give an example. The Krever Commission inquiry had recommendations that no one is looking at any longer. Some of them were very serious. The environmental assessment process is more honoured in the breach than the observance on huge projects, not small ones. Much of the problem is political will.

I have two questions to ask. You mentioned the drinking water guidelines. As you know, there has been a strong lobby to legislate standards as they have in the United States. Could you expand further on that?

Could you elaborate the nature of the enforcement under the Food and Drugs Act? I like the idea of the criminal charge power. That is a very good stick. What is the enforcement like? How does that work? I am not familiar with what the enforcement procedure is under the Food and Drugs Act. Could you explain that?

Senator Grafstein: There are legislative standards. That is precisely what this bill does. It goes from guidelines to precise standards. It would require the federal government to establish a precise lexicon of tests and standards for clear drinking water, which we have in part and in many places. It means cataloguing them all in one place.

We do it for drinking water on planes, trains, buses, and in the parks and so on. It is in many pieces of legislation.

The idea is to encapsulate it all into the Food and Drugs Act and make it a consistent and clear standard. It will avoid confusion. Accountability would then be clear.

As to enforcement, the act has provisions with respect to enforcement. It would be best if you were to ask the Food and Drugs authorities how they enforce failures under the Food and Drugs Act. I am not asking for a higher or lower standard than that.

I have not had an opportunity to study that aspect. I do not want to pre-empt officials on that. I will be watching the testimony very carefully. If I think the officials are incorrect, I hope I will be given an opportunity to come back and correct those officials.

Senator Spivak: Enforcement is strictly federal responsibility; it is not delegated to the provinces like others responsibilities are?

Le sénateur Banks: Vous n'apporteriez aucun changement au sein du personnel local ni aux procédures, mais des tests pourraient être effectués par un échelon supplémentaire.

Le sénateur Grafstein: C'est exact.

Le sénateur Spivak: Sénateur Grafstein, je vous félicite pour cette initiative, car tout le monde s'est lavé les mains du problème, prétendant que ce n'était pas leur responsabilité. Vous, vous avez choisi d'agir. Je vous applaudis.

Cette initiative met en évidence seulement la pointe de l'iceberg en ce qui a trait au manque de volonté politique de s'attaquer aux problèmes de santé et d'environnement. Je ne sais pas pourquoi il en est ainsi. Je vais donner un exemple. La Commission d'enquête Krever avait formulé des recommandations dont plus personne ne tient compte. Certaines d'entre elles étaient très sérieuses. Le processus d'évaluation environnementale est bien plus honoré dans l'infraction que dans l'observation lors de projets de grande et non pas de petite envergure. La volonté politique constitue la majeure partie du problème.

J'ai deux questions à poser. Vous avez parlé des lignes directrices en matière d'eau potable. Comme vous le savez, il y a un puissant lobby en faveur de l'imposition par voie législative de normes comme celles en vigueur aux États-Unis. Pouvez-vous en dire plus long sur ce sujet?

Pouvez-vous aussi décrire la nature de la procédure d'application de la Loi sur les aliments et drogues? J'aime l'idée du pouvoir d'accusation au criminel. C'est une très bonne mesure. Quelle est la procédure d'application? Comment fonctionne-t-elle? Je ne suis pas au courant. Pouvez-vous l'expliquer?

Le sénateur Grafstein: Il y a des normes. Grâce au projet de loi, nous passons de lignes directrices à des normes précises. Le projet de loi obligerait le gouvernement fédéral à établir un recueil précis de tests et de normes en matière d'eau potable saine, qui existent en partie et à de nombreux endroits. Ils devront être répertoriés en un seul endroit.

Il existe des tests et des normes pour l'eau potable dans les avions, les trains, les autobus et les parcs. Ils font l'objet de nombreuses mesures législatives.

L'idée est de tous les englober dans la Loi sur les aliments et drogues et d'en faire une seule norme claire. Cela évitera la confusion. La responsabilité serait alors claire.

Pour ce qui est de la procédure d'application de la loi, celle-ci contient des dispositions à cet égard. Il vaudrait mieux que vous demandiez aux autorités responsables des aliments et des drogues comment elles appliquent la loi en cas d'infraction. Je demande une norme équivalente à la leur.

Je n'ai pas eu l'occasion d'étudier l'application de la loi. Je ne veux pas devancer les représentants sur le sujet. Je vais regarder leurs témoignages très attentivement. Si je crois qu'ils font erreur, j'espère qu'on me donnera la possibilité de revenir et de les corriger.

Le sénateur Spivak: L'application relève strictement du gouvernement fédéral; elle n'est pas déléguée aux provinces comme le sont d'autres responsabilités?

Senator Grafstein: No.

Senator Spivak: The Coast Guard, for example, is responsible for the Department of Fisheries and Oceans for all the waterways in Canada, and they delegate it.

Senator Grafstein: I would rather hear from the officials on that. Enforcement is a more complicated issue. Is there a law that would be breached? The question is how it is enforced and by whom. It is a more delicate and complex matter.

I will certainly return and address that, if necessary.

Senator Spivak: We think that Singapore is very harsh because they prosecute people for spitting or chewing gum. On the other hand, in our country, we do not prosecute people for committing major crimes.

The Chairman: You are not suggesting spanking for water impurities?

Senator Spivak: No, I am suggesting that violations in matters of health and environment are so serious and pervasive that we need to look at criminal powers. Thank you for introducing that concept.

Senator Grafstein: We keep coming across things that are frightening. Legionnaire's disease caused dozens of deaths in Winnipeg, Manitoba. No one ever determined the cause. In the course of my studies here, I learned that legionella is a water-borne microbe. There may be a connection between that and Legionnaire's disease. I raise that as an issue because Senator Spivak comes from Manitoba. That is something she might want to explore herself.

Senator Sibbeston: Senator Grafstein has taken quite a bold step. That idea either will be rejected at the other place or it eventually will force the federal government to recognize its constitutional responsibility. It will force the issue.

In your discussions with government officials, do you have any sense that this bill would have the effect of forcing the government to make decisions as to whether they do have jurisdiction or not. You are doing the work of the federal government. It is the federal government that ought to be concerned and ought to be introducing legislation if they feel that it is within their jurisdiction and that the matter is sufficiently large that they ought to address it.

Are you hopeful? Have you seen any signs that the federal government may relent and recognize its responsibility?

Senator Grafstein: Senator, you have heard me on this before so I will say it briefly. Parliament is supreme, not the cabinet. The cabinet acts in Parliament. Parliament, the Senate and the House of Commons, are supreme when it comes to law making. When there is a problem, and the government does not address the problem, it is up to Parliament, the Senate or the Commons, to provide legislative answers.

It is not a question responsibility; Parliament has responsibility.

Le sénateur Grafstein: Non.

Le sénateur Spivak: La Garde côtière, par exemple, est responsable au nom du ministère des Pêches et des Océans de toutes les voies navigables du Canada, mais elle délègue cette responsabilité.

Le sénateur Grafstein: Je préférerais écouter les représentants à ce sujet. L'application est une question complexe. Y a-t-il une loi qui serait enfreinte? Il faut savoir comment elle est appliquée et par qui. C'est une question délicate et complexe.

Je vais certes revenir et discuter du sujet, si nécessaire.

Le sénateur Spivak: Nous pensons que Singapour est très dur parce qu'il poursuit les gens pour avoir craché ou mâché de la gomme. Par contre, dans notre pays, nous ne poursuivons pas ceux qui commettent des crimes graves.

Le président: Proposez-vous la fessée pour les impuretés dans l'eau?

Le sénateur Spivak: Non. Je dis que les infractions dans le domaine de la santé et de l'environnement sont tellement graves et omniprésentes que nous devons examiner les pouvoirs d'accusation au criminel. Je vous remercie d'avoir présenté ce concept.

Le sénateur Grafstein: Nous ne cessons d'être témoins d'événements effrayants. La maladie du légionnaire a fait des douzaines de victimes à Winnipeg, au Manitoba. Personne n'a jamais déterminé la cause. Au cours de mes études ici, j'ai appris que la légionellose est une maladie transportée et répandue par l'eau. Je parle de cela, car le sénateur Spivak est originaire du Manitoba. Elle voudra peut-être se pencher là-dessus.

Le sénateur Sibbeston: Le sénateur Grafstein fait preuve d'audace. Son idée sera rejetée à l'autre endroit ou elle finira par forcer le gouvernement fédéral à reconnaître sa responsabilité en vertu de la Constitution.

Lors de vos discussions avec les représentants du gouvernement, avez-vous le sentiment que le projet de loi aurait pour effet de forcer le gouvernement à déterminer si le problème relève de sa compétence. Vous faites le travail du gouvernement fédéral. C'est ce dernier qui doit être préoccupé et qui doit présenter une loi s'il estime que le problème relève de sa compétence et qu'il est suffisamment grave pour qu'il s'y attaque.

Avez-vous bon espoir? Avez-vous vu des signes indiquant que le gouvernement fédéral pourrait reconnaître sa responsabilité?

Le sénateur Grafstein: Sénateur, vous m'avez déjà entendu là-dessus, alors je vais être bref. Le Parlement est l'entité suprême, non pas le Cabinet. Le Cabinet agit au sein du Parlement. Le Parlement, le Sénat et la Chambre des communes sont les organes législatifs suprêmes. Lorsqu'il y a un problème, et que le gouvernement ne s'en occupe pas, il appartient au Parlement, au Sénat ou à la Chambre des communes de présenter une mesure législative.

Ce n'est pas une question de responsabilité; le Parlement a la responsabilité.

Having said that, I have heard only three things from the federal government. First, in the newspapers, I read the Prime Minister's reaction to the fact that there is a constitutional problem. That disappeared after one day.

Second, I have had conversations with the minister of the Environment who is interested in this bill, but is awaiting the outcome of the hearings, as he should. Third, I have heard indirectly from the minister of Health who believes that we should do something about water.

Senator Adams: Senator Grafstein, congratulations on Bill S-18. I hope you will be successful. I know it is difficult.

I never expected water to be a problem, especially in the Arctic. However, every community now has a water treatment plant. Sometimes it is difficult to determine how they operate. In some communities in the North, people do not drink the water. The system smells. There is too much chlorine, and the people do not like the smell of chlorine. It ruins their tea.

If your bill passes, would it have an effect on people needing to drink bottled water or melted ice? Should we regulate from what sources people drink water?

Now people travel with a five-gallon jug up the river to get their water. In the winter, some of the younger people bring ice to their houses and use that for drinking water.

Senator Grafstein: The Arctic causes me the greatest problem. The safeguards for regulating drinking water are inadequate. As well, we have found that the seafood, drinking water and ice are not safe for the Aboriginals who live off the land. Senator Watts has brought to my attention some recent studies on the levels of chemical pollutants ingested by women. The studies compared levels of pollutants in the breast milk of women in Canada's North with that of women in Iceland, which is also a northern country, with a similar geography. Here, the levels of chemical pollutants in mother's milk are 10 to 15 times higher than in Iceland. This is a horrible problem.

It is not just the drinking water, but also the traditional food sources that are causing a problem. When you go up North and see this wonderful, pristine area, you find that in the last eight or 10 years, it has gone from a pristine area to an area full of chemical pollutants. Mother's milk is 10 times more chemically polluted than the milk of Icelandic women. This is a serious cause for concern.

I do not have a micro answer to that, but civilization does advance in small steps. This is a small and important step to get the ball rolling. I do not have an answer for you, Senator Adams, but it is a disaster in the North — a public health disaster.

Cela dit, je n'ai entendu les propos que de trois membres du gouvernement fédéral. Premièrement, dans les journaux, j'ai lu la réaction du premier ministre relativement au fait qu'il existe un problème constitutionnel. Ce problème est disparu après une journée.

Deuxièmement, je me suis entretenu avec le ministre de l'Environnement, que le projet de loi intéresse, mais qui attend le résultat des audiences, comme il devrait. Troisièmement, j'ai appris indirectement que le ministre de la Santé estime que nous devrions faire quelque chose à propos de l'eau.

Le sénateur Adams: Sénateur Grafstein, je vous félicite pour le projet de loi S-18. J'espère que vous atteindrez votre but. Je sais que c'est difficile.

Je n'ai jamais pensé que l'eau serait un problème, en particulier dans l'Arctique. Cependant, chaque collectivité possède maintenant une usine de traitement des eaux. Parfois, il est difficile de déterminer comment ces usines fonctionnent. Dans certaines collectivités du Nord, les habitants ne boivent pas l'eau. Elle a une odeur. Elle contient trop de chlore, et les habitants n'aiment pas la senteur du chlore. Il rend leur thé mauvais.

Votre projet de loi, s'il est adopté, aura-t-il une incidence sur les gens qui doivent boire de l'eau embouteillée ou de la glace fondue? Devrions-nous réglementer les sources d'où provient l'eau que boivent les gens?

L'été, les gens vont remplir à la rivière des contenants de cinq gallons. L'hiver, des plus jeunes amènent de la glace à la maison qu'ils font fondre pour obtenir de l'eau à boire.

Le sénateur Grafstein: L'Arctique me pose le plus grand problème. La réglementation en matière d'eau potable n'est pas adéquate. En outre, nous avons découvert que les fruits de mer, l'eau potable et la glace ne sont pas salubres pour les autochtones qui vivent des ressources naturelles. Le sénateur Watts a porté à mon attention des études récentes sur les niveaux de polluants chimiques ingérés par les femmes. Les études comparent les niveaux de polluants dans le lait maternel des femmes canadiennes habitant dans le Nord aux niveaux de polluants dans le lait maternel des femmes de l'Islande, qui est aussi un pays nordique dont la géographie est similaire. Ici, les niveaux de polluants chimiques dans le lait maternel sont de 10 à 15 fois plus élevés qu'en Islande. C'est un horrible problème.

Ce n'est pas seulement l'eau potable, mais aussi les sources traditionnelles de nourriture qui posent un problème. Le Nord qui, jadis, était pur est devenu au cours des huit ou dix dernières années une région pleine de polluants chimiques. Le lait maternel contient 10 fois la quantité de polluants chimiques que l'on trouve dans le lait maternel des mères islandaises. C'est très inquiétant.

Je n'ai pas de réponse au niveau régional, mais il faut dire que la civilisation avance à petits pas. Il s'agit ici d'un petit pas important pour faire bouger les choses. Je n'ai pas de réponse pour vous, sénateur Adams, mais je conviens que le Nord est confronté à un désastre, un désastre en matière de santé publique.

Senator Christensen: Than you, Senator Grafstein. You are highlighting an extreme problem. It is likely the major health problem that we have worldwide. Water is such an integral part of everything we do, eat and drink.

This is a small step, but setting a national standard is essential. I wonder if we are diluting the problem by putting another level on bureaucracy on it? It seems to be another step where people could pass the buck up to the next bureaucratic level.

There are municipal, provincial and territorial responsibilities, and now we are asking for a federal inspection. That would create three levels of inspection, which adds another step that could delay action when problems occur. This is a concern that I have. I would like you to address that, if you could.

You said that it would present minimal costs for setting standards. However, to solve the magnitude of these problems, we are looking at horrendous costs: Infrastructure in municipalities, such as Vancouver and Winnipeg, as you mentioned, may need upgrading. Those costs alone would be very high, and by setting national standards, those costs would rest at the federal level. I have no objection to that, but it is a fact, and I ask for your comments.

Senator Grafstein: Will there be more or less accountability with an additional federal overview? This is exactly the way in which the federal government was constructed under Confederation. When the provinces were not able to do their jobs, we had two powers: one that has fallen into disuse, and one that is still rampant and glorious. The one in disuse is that we could disallow provincial legislation and, in effect, interfere. However, we have always had the power under peace, order and good government to do the override. That is why we have a Confederation.

As to additional delays with an additional layer, I think, it would be the opposite. Think about this: In the Province of Ontario, we read in the newspapers yesterday that ministers of the Crown knew about this problem, apparently. Three ministers knew about it and each one passed it on. Nothing was done. There was no accountability in the system — none whatsoever. If what we read is true.

The federal override — the threat of federal authority and the actuality of federal authority — forces people to do what President Truman said is the essence of government. Someone once asked Mr. Truman what he does as President of the United States. He replied that he just gets people to do the jobs they are hired to do in the first place. This will only force accountability, quickly, and without confusion.

The kickback on that — and this is where the federal government gets all blurry-eyed — is the cost; it will drive the government through the wall. In Quebec, they have decided they

Le sénateur Christensen: Merci, sénateur Grafstein. Vous mettez en évidence un problème extrêmement grave. Il s'agit sans doute du plus important problème de santé que connaît l'ensemble de la planète. L'eau fait partie intégrante de ce que nous faisons, nous mangeons et nous buvons.

Il s'agit là d'un petit pas, mais il est essentiel d'établir une norme nationale. Je me demande si nous ne diluons pas le problème en instaurant un autre niveau de bureaucratie. Il semble que ce serait un autre échelon auquel refiler la responsabilité.

Des inspections sont déjà menées par les municipalités ainsi que par les provinces et les territoires, et nous demandons maintenant une inspection par le gouvernement fédéral. Nous créerions trois niveaux d'inspection, ce qui ajouterait une autre étape qui pourrait retarder l'intervention lorsqu'un problème survient. C'est ce qui me préoccupe. J'aimerais que vous me donniez votre point de vue là-dessus, si vous le voulez bien.

Vous avez dit que l'établissement de normes engendrerait peu de coûts. Toutefois, régler ces problèmes de grande ampleur entraînera d'énormes coûts. L'infrastructure de certaines municipalités, par exemple Vancouver et Winnipeg, comme vous l'avez signalé, devra peut-être être améliorée. Cela seulement occasionnerait des coûts très élevés, et, étant donné qu'il s'agit de normes nationales, c'est le gouvernement fédéral qui assumerait les coûts. Cela ne me pose aucun problème, mais il faut en être conscient. Quel est votre point de vue sur cette question?

Le sénateur Grafstein: La reddition des comptes sera-t-elle accrue ou réduite en raison d'une surveillance supplémentaire effectuée par le gouvernement fédéral? C'est exactement de cette façon que le gouvernement fédéral a été créé en vertu de la Confédération. Lorsque les provinces étaient incapables de faire leur travail, nous disposions de deux pouvoirs à exercer: l'un est tombé en désuétude et l'autre est encore exercé et éclatant. Le premier nous permettait de rejeter une loi provinciale et, en fait, d'intervenir. Cependant, nous avons toujours disposé du pouvoir de report en vertu de la disposition sur la paix et l'ordre ainsi que le bon gouvernement. C'est pourquoi nous avons une confédération.

Pour ce qui est des retards supplémentaires qu'engendrerait un autre échelon, je crois que ce serait le contraire. Les journaux ont révélé hier qu'en Ontario, des ministres étaient apparemment au courant du problème. Trois ministres étaient au courant, et chacun d'entre eux en a fait abstraction. Il n'y avait aucun système de reddition des comptes — aucun. Si ce que nous lisons est vrai.

La surveillance par le gouvernement fédéral — la menace de l'autorité fédérale et la réalité de celle-ci — force les gens à faire ce que le président Truman avait déclaré être l'essence d'un gouvernement. Un jour quelqu'un avait demandé à M. Truman ce qu'il faisait en tant que président des États-Unis. Il avait répondu qu'il amène les gens à faire le travail pour lequel ils avaient été embauchés. Cette surveillance ne fera que forcer la reddition des comptes, et ce rapidement et sans confusion.

L'envers de la médaille, et c'est ce qui trouble le gouvernement fédéral, c'est le coût, qui le ruinera. Selon ce que la presse rapporte, le gouvernement québécois a décidé d'affecter

will take the existing infrastructure money — and this is all based on the press reports — and put \$300 million into the revitalization of their water systems. In addition, they will take \$300 million from the infrastructure dollars that are already available from the federal government, and re-deploy them for this purpose.

In this case, I am not talking about new dollars in the system; rather, I am talking about getting the municipalities, the provinces and the federal government to re-deploy existing dollars to the highest priority. It forces prioritization. I do not see big new dollars.

For instance, I asked David Suzuki about Vancouver. He said that they are all of a sudden starting to renovate their system. They used to have a pristine system in Vancouver, and now they have started a partial renovation of filtration.

If this bill and the threat of the federal criminal power, forces local, municipal and provincial officials to do what they are supposed to do — which is to make public health the highest priority — it will be terrific. I believe that is what will happen. It has happened in the past, and it will happen again.

For the federal government to sit back and say “By the way, it is a Constitutional problem, not our problem,” is not fair and it is false. Clearly, we have the responsibility for public health in Canada.

Senator Finnerty: This is another northern problem, Senator Grafstein, and congratulations on this bill. I hope that we can go forward with it.

For the record, when I talked to you earlier about Timmins, I was not talking about municipal water, but rather about the cottage area water and well water.

American mining companies causes some of the problems in Northern Ontario. They come up, develop their mines, and they leave the residue from the tailings to pollute the lakes and rivers. Again, it is jurisdictional. Once those American companies leave the country, we do not seem to be able to force them to clean up the areas. It is another burden for the federal government. Do you have any thoughts on that?

Senator Grafstein: I have a preliminary comment. I will talk about the role of caucuses in this respect. The public is not aware about what happens in national caucuses. This bubbled up in my mind when I heard about it in Ontario. Then, at the Senate Caucus and the National Liberal Caucus, I heard Senators Christensen, Watt and Adams bring the problems of water to our attention. After that, I heard at our national caucus in Quebec, and in other places, that there was a huge problem and what would we do about it? You were all there, and I am not telling tales out of school.

Essentially, there was an outcry from every region in the country within our caucuses about this problem. That is what motivated me to move forward on this. I have heard from you, Senator Christensen, about this before. This is not a new

300 millions de dollars de son budget consacré à l'infrastructure à la revitalisation du réseau d'aqueduc de la province. En outre, il affectera à ce projet un autre 300 millions de dollars tiré des fonds réservés à l'infrastructure que le gouvernement fédéral a déjà mis à sa disposition.

Dans ce cas-ci, je ne parle pas d'argent neuf. Je parle plutôt d'amener les municipalités, les provinces et le gouvernement fédéral à réaffecter des fonds existants au projet le plus prioritaire. Cela force l'établissement de priorités. De l'argent neuf n'est pas nécessaire.

J'ai interrogé David Suzuki au sujet de Vancouver. Il m'a dit que la ville commence tout à coup à rénover son réseau d'aqueduc. Auparavant, l'eau de Vancouver était pure. Maintenant, la ville a amorcé une rénovation partielle de ses systèmes de filtration.

Si ce projet de loi et la menace que constitue le pouvoir de poursuites criminelles du gouvernement fédéral forcent les représentants municipaux et provinciaux à faire ce qu'ils sont sensés faire, c'est-à-dire accorder la priorité à la santé publique, ce sera merveilleux. Je crois que c'est ce qui se passera. C'est déjà arrivé, et ça se produira encore.

Il est injuste et fautif que le gouvernement fédéral affirme qu'il s'agit d'un problème constitutionnel qui n'est pas le sien. De toute évidence, nous sommes responsables de la santé publique au Canada.

Le sénateur Finnerty: Il s'agit d'un autre problème auquel le nord de l'Ontario est confronté. Je vous félicite, sénateur Grafstein, pour ce projet de loi. J'espère que nous pourrions l'adopter.

Lorsque je vous ai parlé plus tôt de Timmins, je ne parlais pas de l'eau municipale, mais plutôt de l'eau des lacs et des puits.

Les sociétés minières américaines causent certains problèmes dans le nord de l'Ontario. Elles viennent exploiter des mines puis repartent en laissant les résidus polluer les lacs et les rivières. Une fois que ces sociétés ont quitté le pays, nous ne semblons pas être capables de les forcer à nettoyer. Le problème devient un autre fardeau pour le gouvernement fédéral. Quelle est votre opinion sur le sujet?

Le sénateur Grafstein: J'ai d'abord une observation à formuler. Je vais parler du rôle des caucus. Le public n'est pas au courant de ce qui se passe lors des réunions des caucus nationaux. Cela m'est venu à l'esprit lorsque j'ai entendu parler du problème en Ontario. Ensuite, aux réunions du caucus du Sénat et du caucus national libéral, les sénateurs Christensen, Watt et Adams ont porté le problème de l'eau à notre attention. Par après, lors de la réunion de notre caucus national à Québec et à d'autres occasions, j'ai entendu dire qu'il s'agissait d'un gros problème, et on se demandait comment le régler. Vous étiez tous présents. Je ne suis donc pas en train de raconter ce qu'on devrait taire.

Essentiellement, ce problème a déclenché un tollé au sein de chaque région du pays représentée au sein de nos caucus. C'est ce qui m'a poussé à élaborer une telle mesure. Vous m'aviez déjà parlé du problème, sénateur Christensen. Cette conversation n'est

conversation. You raised this with me some six or eight months ago. I did not want to take your comments out of context.

Having said that, it is a macro problem. If you do not solve the problems at the narrowest gauge, you will not solve the biggest problems. I am hopeful that this bill will draw public attention and bring public energy to this particular problem.

If a national referendum posed the question "Do you want the federal government to establish strong and enforceable drinking water standards?" we would get a 90 per cent return. A woman councillor from Saskatchewan called me and said, "Thank God for your bill." I asked why she said that. She said, "Because we have not got an answer. We have not got an answer." I said, "Well, the first thing is we have to know what is going on." We do not know. Once we know and have some preliminary information, let us address it.

Thank you Senator Finnerty. You are another senator who brought to my attention this compelling problem. I do not have a short answer for you, but one of the shortest answers is let us get on with this particular bill. It will renovate this situation.

Senator Kenny: Welcome, Senator Grafstein. It is always a pleasure to see a private member's bill coming forward to a committee.

Senator Grafstein: Mr. Chairman, you must know only one Senate private member's has passed third reading in the other place, and that is Senator Kenny's bill. That is a false compliment to me.

Senator Banks: No, there is another one, your poetry bill.

Senator Grafstein: We have not had third reading. It is second reading in the house of House of Commons. We are having some problems there.

The Chairman: They come through this committee, though.

Senator Grafstein: I noticed that. Luck is with me. Irish luck is with me.

Senator Kenny: It is a good thing that individuals do this. I am glad that you have.

I wanted to ensure that you had every opportunity to talk about the constitutional question. I note the federal government has been involved in 68, 74, 78, 86, 89, 90 and 91, all with different initiatives. Do you feel you have had an adequate chance before this committee to put your case on the constitutional question?

Senator Grafstein: Yes. I believe in the short term that the federal government has the power under a number of heads. It exists. It already does it under the Food and Drugs Act, so it satisfied itself. We have dual powers with respect to Food and

pas nouvelle. Vous m'en avez parlé il y a six ou huit mois. Je voulais le signaler.

Cela dit, il s'agit d'un problème général. Si on ne s'attaque pas à la cause du problème, on n'arrivera pas à le régler. J'ai espoir que ce projet de loi attirera l'attention du public sur ce problème et l'amènera à agir.

Si on demandait à la population lors d'un référendum national si elle souhaite que le gouvernement fédéral établisse des normes rigoureuses et exécutoires en matière d'eau potable, nous obtiendrions un taux de participation de 90 p. 100. Une conseillère municipale en Saskatchewan m'a téléphoné pour me remercier d'avoir présenté ce projet de loi. Je lui ai demandé pourquoi elle me remerciait. Elle m'a répondu que c'est parce qu'ils n'avaient pas obtenu de réponse. Je lui ai dit que, d'abord, nous devons savoir ce qui se passe, car nous ne le savons pas. Lorsque nous le saurons et que nous aurons obtenu des renseignements préliminaires, nous nous pencherons sur la question.

Je vous remercie, sénateur Finnerty. Vous êtes un autre sénateur qui a porté ce problème à mon attention. Je n'ai pas une réponse brève à vous donner, mais l'une des réponses les plus courtes est allons de l'avant avec le projet de loi. Il réglera la situation.

Le sénateur Kenny: Bienvenue, sénateur Grafstein. C'est toujours un plaisir de voir un projet de loi d'initiative parlementaire faire l'objet d'une étude en comité.

Le sénateur Grafstein: Monsieur le président, vous devez savoir qu'un seul projet de loi d'initiative parlementaire a été adopté en troisième lecture dans l'autre endroit et que c'est celui du sénateur Kenny. C'est un faux compliment à mon égard.

Le sénateur Banks: Non, il y en a un autre. C'est votre projet de loi sur le poste de poète officiel.

Le sénateur Grafstein: Il n'a pas franchi l'étape de la troisième lecture. Il en est à la deuxième lecture à la Chambre des communes. Nous avons certains problèmes.

Le président: Vos projets de loi se rendent par contre à l'étape de l'étude en comité au Sénat.

Le sénateur Grafstein: J'ai remarqué cela. La chance est avec moi. La chance des Irlandais.

Le sénateur Kenny: C'est une bonne chose que des sénateurs présentent des mesures législatives. Je suis content que vous l'ayez fait.

Je voulais m'assurer que vous ayez entièrement la possibilité de parler de la question constitutionnelle. J'ai remarqué que le gouvernement fédéral s'est penché sur cette question en 1968, 1974, 1978, 1986, 1989, 1990 et 1991, chaque fois dans le cadre d'initiatives différentes. Estimez-vous que vous avez eu suffisamment la chance devant le comité d'exprimer votre point de vue sur la question constitutionnelle?

Le sénateur Grafstein: Oui. Je crois qu'à court terme le gouvernement fédéral détient le pouvoir à de nombreux égards. Nous possédons deux pouvoirs en ce qui concerne l'inspection des aliments et des drogues. Nous avons un pouvoir en vertu du Code

Drugs inspection. We have power under the Criminal Code. We have the overriding power under peace, order and good Government.

There is a dual aspect to this. It presents some difficulties, but, clearly, we can choose, from a potpourri of powers, to satisfy ourselves there is public will to go forward. If there was parliamentary will to go forward, to satisfy that, we would be within our constitutional powers.

Senator Kenny: Without question, we have a crisis, and you have given us the figures: 357 out of 645 communities in Ontario, 90 in Quebec, 188 in Newfoundland, et cetera. There is no question this is a national problem, and it is a crisis.

Your proposal is prophylactic. Why do you think governments, in this case, would sooner spend big bucks to fix a problem after the fact, than spend relatively small amounts of money before the case?

Senator Grafstein: I do not know. Sometimes the public agenda is based on what is hot at the moment — what is sexy and what is vote getting. The good news about the Senate is we can look at these issues in a more coherent way than the House of Commons can because we are not compelled to respond to electors from time to time. We have a deeper and broader responsibility with respect to the regions.

I do not know the answer to that question, but anecdotes sear in my mind and upset me, and I am sure they would upset you. The most recent was a story that percolated up after this bill was introduced. All of a sudden, *Maclean's* magazine called me and said it would be doing a big piece on water. I asked what it had been doing for the last year.

Maclean's ultimately did an important national story that generated a great deal of new information about the problem right across the country. The national magazine had not done this. Perhaps it was not sexy enough.

One searing anecdote troubles me. In Newfoundland, as I say, numerous communities live on boiled water. When I saw this on television, I thought, imagine, spending your life in a small community having to live on boiled water. After all the things we have done 50 years since Confederation with Newfoundland, after the hundreds of millions of dollars that we have transferred to that province, and communities are still without any type of filtration whatsoever. It is a shocking story. Imagine being a mother trying to raise six or seven kids, having to do everything with boiled water. It is shocking.

Why is that shocking story not a national story? Perhaps it is too local and it does not hit the national media. The only thing that I did was take all these local stories that I heard from Senator Watt, Senator Finnerty, Senator Christensen, Senator Adams and others, follow the press reports in the caucus, and put these stories together. I then spoke to some experts and discovered this problem was not merely a local one.

criminel et nous avons le pouvoir de report en vertu de la disposition sur la paix et l'ordre ainsi que le bon gouvernement.

Ces deux pouvoirs causent certaines difficultés, mais, de toute évidence, nous pouvons choisir parmi une gamme de pouvoirs pour nous convaincre qu'il existe une volonté publique d'aller de l'avant. S'il existe une volonté politique d'aller de l'avant, nous ne dépasserions pas nos pouvoirs constitutionnels.

Le sénateur Kenny: Il ne fait aucun doute que nous sommes en présence d'une crise. Vous nous avez donné les chiffres: 357 collectivités sur 645 en Ontario, 90 au Québec, 188 à Terre-Neuve, etc. De toute évidence, il s'agit d'un problème national et d'une crise.

Votre proposition est préventive. Pourquoi pensez-vous que les gouvernements dépensent des sommes énormes pour régler un problème après coup plutôt que de dépenser de petits montants avant qu'il y ait un problème?

Le sénateur Grafstein: Je ne sais pas. Parfois, les priorités gouvernementales sont établies en fonction du dossier de l'heure — ce qui attire des votes. La bonne nouvelle au sujet du Sénat, c'est que nous pouvons examiner les enjeux de façon plus cohérente que la Chambre des communes, car nous n'avons pas à répondre à des électeurs de temps à autre. Nous avons plutôt une responsabilité envers les régions.

Je ne connais pas la réponse à cette question, mais j'ai en tête des histoires qui me contrarient et qui, je suis certain, vous contrarieraient aussi. La plus récente s'est produite après la présentation du projet de loi. Un représentant du magazine *Maclean's* m'a téléphoné pour me dire qu'un long article sur l'eau allait tout à coup être publié. Je lui ai demandé à quels sujets le magazine avait travaillé au cours de la dernière année.

Maclean's a finalement publié un important dossier qui a révélé beaucoup de nouveaux renseignements au sujet du problème. Le magazine national n'avait pas traité de la question avant. Peut-être que ce n'était pas un sujet assez chaud.

Une autre histoire me trouble. À Terre-Neuve, comme je l'ai dit, de nombreuses collectivités doivent faire bouillir l'eau. Quand j'ai appris cela à la télévision, j'ai pensé à ce que ce doit être de vivre dans une petite collectivité et être obligé de faire bouillir son eau. Après tout ce que nous avons fait en 50 ans depuis l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération et après les centaines de millions de dollars que la province a reçus en transferts, des collectivités de cette région ne possèdent toujours pas de systèmes de filtration. C'est une histoire épouvantable. Imaginez une mère élevant six ou sept enfants devant constamment utiliser de l'eau bouillie. C'est terrible.

Pourquoi cette histoire épouvantable ne devient-elle pas nationale? Peut-être qu'elle est trop régionale et qu'elle ne capte pas l'attention des médias nationaux. Je n'ai fait que rassembler toutes ces histoires régionales qu'ont relatées les sénateurs Watt, Finnerty, Christensen et Adams ainsi que d'autres et j'ai suivi les revues de presse aux réunions du caucus. Je me suis ensuite entretenu avec des experts et j'ai découvert que le problème n'était pas seulement régional.

The problem is that it is so intensely local it never catches the national media. The national media has its real problems. It does not deal with inherent problems. It only deals with problems that are colourful or tragic. This is now the beginning of a tragic story, so perhaps they will cover it and we will have the political will to solve the problem.

Senator Kenny: This committee went through extensive hearings on the Environmental Protection Act. We were impressed with how thorough and comprehensive it was; how substantial the penalties were and how the Criminal Code could be invoked. It all sounded terrific until an official arrived at the table and we asked him how many inspectors they have for Canada. The answer was 28. We worked it out to 2.8 per province, and the likelihood of their ever enforcing the act was small.

The Chairman: You forgot to mention if they went on vacation, that .8 goes. You only have two per province.

Senator Kenny: Yes, and the territories are left out.

You said you were not an expert in this, but I would welcome you to come back and join us in questioning the officials, because I have a feeling we will discover, at the end of the day, the same thing is true with the Food and Drugs Act.

Senator Grafstein: There is good news and bad news. The bad news is as you suggested: We are undermanned in inspection. It is the same with the government of Ontario. All of a sudden, we are giving tax cuts, downloading and downsizing and public health builds up. It forces the governors to govern properly. Perhaps there needs to be a fresh look at that. That is the bad news. I would hope that this bill will reorder priorities.

The good news is we are also committing \$4 billion to connectivity. That should increase the efficiencies of dealing with information exchanges. The question is how do you get on-line, all the time, 24 times 7, which is the water problem. The water problem is 24 times 7, on-line, all the time. You have to know when it is happening, when it happens and you have to do it quickly, and I welcome that.

Connectivity ultimately means there will be much more efficient means of obtaining information, exchanging information, and interacting with information. Huge efficiencies will be built into the system with connectivity with respect to how one governs a federal government. Frankly, it will be interesting for this committee to see how it is done in the United States. It would be very interesting to see how it is done in Europe. There are efficient means of doing this in the public interest.

Senator Kenny: He wants us to travel.

Senator Grafstein: Those officials can be brought here, or we can have videoconferences as we have done on a number of Senate committees. They work and are easy to establish. It would be very interesting for the Canadian public to know how other jurisdictions, which have far-flung responsibilities as we do in the

Puisque le problème est tellement régional, il n'attire jamais l'attention des médias nationaux. Ceux-ci s'intéressent aux vrais problèmes, à ceux qui sont originaux ou tragiques. C'est maintenant le début d'une histoire tragique, alors peut-être qu'ils en parleront et que nous aurons la volonté politique de régler le problème.

Le sénateur Kenny: Le comité a mené des audiences approfondies sur la Loi sur la protection de l'environnement. Nous avons été impressionnés par le caractère complet de la loi, l'ampleur des sanctions et la façon dont le Code criminel peut être invoqué. Tout cela semblait fantastique jusqu'à ce qu'on demande à un fonctionnaire combien d'inspecteurs il y avait pour l'ensemble du Canada. Il a répondu 28. Nous avons calculé que ce nombre équivalait à 2,8 inspecteurs par province et déterminé que la probabilité qu'ils appliquent la loi était mince.

Le président: Vous avez oublié de signaler que lorsque certains sont en vacances, le ,8 disparaît. Il n'en reste plus que deux par province.

Le sénateur Kenny: Oui, et les territoires n'en ont pas.

Vous avez dit que vous n'étiez pas un expert en la matière, mais j'aimerais que vous vous joigniez à nous pour interroger les représentants, car j'ai le sentiment que nous allons découvrir qu'il en va de même pour la Loi sur les aliments et drogues.

Le sénateur Grafstein: Il y a une bonne et une mauvaise nouvelle. La mauvaise nouvelle c'est, comme vous l'avez signalé, que nous ne possédons pas suffisamment d'inspecteurs. C'est la même chose en Ontario. Tout d'un coup, on accorde des baisses d'impôts et on rationalise. Cette mesure force le gouvernement à gouverner correctement. Peut-être qu'un regard neuf sur la situation s'impose. C'est là la mauvaise nouvelle. J'espère que le projet de loi favorisera une réorganisation des priorités.

La bonne nouvelle, c'est que nous affectons 4 milliards de dollars à l'établissement de connexions. Cela devrait accroître l'efficacité des échanges d'information. Le problème consiste à trouver comment faire circuler de l'information sur le problème de l'eau 24 heures sur 24, sept jours par semaine. Il faut savoir ce qui se passe et à quel moment et il faut faire vite. Je suis en faveur de cela.

L'établissement de connexions signifie au bout du compte qu'il existera des façons beaucoup plus efficaces d'obtenir et d'échanger de l'information. Grâce aux connexions, la gestion du gouvernement fédéral deviendra beaucoup plus efficace. Honnêtement, il serait intéressant pour le comité de voir comment de tels problèmes sont réglés aux États-Unis et en Europe. Il existe des façons efficaces de les régler dans l'intérêt du public.

Le sénateur Kenny: Il veut nous faire voyager.

Le sénateur Grafstein: Des représentants de ces pays pourraient venir au Canada ou nous pourrions tenir des vidéoconférences comme nous l'avons fait lors de nombreuses séances de comités du Sénat. Elles fonctionnent et sont faciles à organiser. Il serait très intéressant pour le public canadien

federal government, handle similar problems. There are models out there that I think we should address.

The Chairman: Before we let you go, Senator Kenny mentioned the CEPA — the Canadian Environmental Protection Act — which went through a big fight a year ago. We have the right to call back the minister for examination, although it may well be a different minister by the time we get to it in the fall. The CEPA regulations state that there cannot be certain chemicals in the water and that there are only 2.8 inspectors. Would it not be better to stiffen that act so that it examines all drinking water rather than to put this under the Food and Drugs Act? What is your reason for putting it under the Food and Drugs Act rather than the Environmental Protection Act?

Senator Grafstein: Because I think that water is a food. We ingest it every day and I think it is a food. The problem with the clean water or the clear air and environmental acts is that we deal with these macro problems but not with the real issue: that we are ingesting water every day.

Chairman, I predict that if you do your work thoroughly, as I know you and this great committee will, you will be inundated by people taking you through the labyrinth of federal legislation and using everything in their bureaucratic power to deter you from your narrow objective of satisfying yourself that we can have a clean drinking water system in this country. In my view, sometimes legislation gets in the way of action.

The Chairman: Thank you very much. I assure you the committee has a big ball of yarn so that when we go in looking for the Minotaur, we can uncoil it so we can get out again. Thank you for appearing before us. You were certainly a most informed witness and your evidence meshes very well with our initial project investigating water.

Senator Grafstein: I thank the committee and offer this: I am not a member of this committee, I am on a number of other committees. I am certainly available to you or your steering committee to assist you in connection with your investigations and be available if you want. I will make this as a watching brief and use all my powers and sources and make them available to this committee so you can do the thorough job that I know you will do.

The Chairman: You have a legal right to appear. Socially, we would love to have you at the different meetings we will have on this issue.

The committee adjourned.

d'apprendre comment d'autres États, qui ont des responsabilités aussi vastes que notre gouvernement fédéral, règlent des problèmes similaires.

Le président: Avant de vous laisser aller, je voudrais revenir sur la Loi sur la protection de l'environnement, qui, comme l'a rappelé le sénateur Kenny, a fait l'objet d'une lutte acharnée il y a un an. Nous avons le droit de rappeler le ministre aux fins d'examen, quoiqu'il se pourrait très bien qu'il s'agisse d'un ministre différent à l'automne. Le règlement de cette loi stipule que l'eau ne peut pas contenir certains produits chimiques et précise qu'il n'y a que 2,8 inspecteurs par province. Ne vaudrait-il pas mieux renforcer cette loi afin qu'elle prévoie l'examen de l'ensemble de l'eau potable plutôt que d'inclure une telle disposition dans la Loi sur les aliments et drogues? Pourquoi voulez-vous mettre cette disposition dans la Loi sur les aliments et drogues plutôt que dans la Loi sur la protection de l'environnement?

Le sénateur Grafstein: Parce que je pense que l'eau est un aliment. Nous en consommons tous les jours, et je crois que c'est un aliment. Le problème avec les dispositions sur l'eau saine ou l'air pur dans les lois environnementales, c'est qu'elles visent à régler les problèmes généraux, mais elles font abstraction de l'essentiel, à savoir que nous consommons de l'eau quotidiennement.

Monsieur le président, je prédis que si vous effectuez votre travail minutieusement, comme je sais que vous et les membres de cet extraordinaire comité ferez, un très grand nombre de personnes vous entraîneront dans le labyrinthe de la législation fédérale et feront tout en leur pouvoir pour vous éloigner de votre objectif précis, à savoir être convaincu que nous pouvons consommer au Canada de l'eau potable saine. À mon avis, la législation empêche parfois l'action.

Le président: Merci beaucoup. Je vous assure que le comité est prêt à affronter toutes ces personnes. Je vous remercie d'avoir comparu devant nous. Vous êtes un témoin très bien renseigné et votre témoignage contribue grandement à notre examen du problème de l'eau.

Le sénateur Grafstein: Je remercie le comité. Bien que je ne sois pas un membre de votre comité, je siège par contre à de nombreux autres comités, je suis certes à votre disposition et à celle de votre comité directeur pour vous aider dans votre examen si vous le souhaitez. Je considérerai cela comme un mandat de surveillance et je mettrai à votre disposition tous mes pouvoirs et toutes mes sources afin que vous puissiez accomplir le travail minutieux que vous ferez, j'en suis sûr.

Le président: Vous avez le droit de comparaître. Nous aimerions bien que vous soyez présent aux différentes séances que nous tiendrons sur le sujet.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada —
Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada —
Édition
45 Boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

WITNESS—TÉMOIN

The Honourable Senator Jerahmiel S. Grafstein.

L'honorable sénateur Jerahmiel S. Grafstein.